

Institut Royal Colonial Belge

SECTION DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES

Mémoires. — Collection in-8°.
Tome XX, fasc. 4 et dernier.

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN

Verhandelingen. — Verzameling
in-8°. — B. XX, afl. 4 en laatste.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

CHEZ LES

BASONGO DE LA LUNIUNGU ET DE LA GOBARI

PAR

R. de BEAUCORPS, S. J.



Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

1951

PRIX : Fr. ~~1000~~.
PRIJS :

R. DE BEAUCORPS . — L'Evolution économique chez les Basongo de la Luniungu et de la Gobari. — Bxl, IRCB, 1951, 68 p., 3 cartes, 13 cartes, br. (Mém. 1ère Cl., coll. in 8°, t. XX.4).

2876
2876-
arsom

Afrique
Economie
Zaire, Sociologie

Prix neuf 690,-
Prix de vente
690,-

INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE

MÉMOIRES

KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

VERHANDELINGEN

TABLE
DES MÉMOIRES CONTENUS DANS LE TOME XX.
VERHANDELINGEN BEGREPEN IN BOEK XX.

1. Les Clans Ambuun (Bambunda), d'après leur littérature orale (146 pages, 1 carte hors texte); par J.-M. DE DECKER, S. J.
 2. Genèse de l'hypothèque conventionnelle en droit congolais (133 pages); par P. JENTGEN.
 3. De sociaal-economische ontwikkeling van de Bakongo (Gewest Inkisi) (344 bladzijden, 1 buitentekstkaart); door L. BRUYNS, S. J.
 4. L'évolution économique chez les Basongo de la Luniungu et de la Gobari (68 pages, 13 planches et 3 cartes hors texte); par R. DE BEAUCORPS, S. J.
-

INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE

Section des Sciences Morales et Politiques

MÉMOIRES

KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen

VERHANDELINGEN

In-8° XX — 1950-1951

Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

1951

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

CHEZ LES

BASONGO DE LA LUNIUNGU
ET DE LA GOBARI

PAR

R. de BEAUCORPS, S. J.

Mémoire présenté à la séance du 18 juillet 1949.

INTRODUCTION.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE d'une société relève essentiellement de trois facteurs :

L'exploitation rationnelle des RICHESSES NATURELLES;
La PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL HUMAIN;
L'intensité du RÉGIME DES ÉCHANGES.

Du plein rendement de ces trois éléments dépend la prospérité économique d'un pays :

Si les richesses naturelles sont *exploitées rationnellement*, c'est-à-dire économiquement et avec le moins de gaspillage possible,

Si la main-d'œuvre obtient le maximum de son *rendement rémunérateur*,

Si les biens matériels obtenus par le travail, *passant de main en main*, trouvent leur meilleure utilisation en satisfaisant les besoins de chacun,

Il s'ensuivra nécessairement une augmentation du pouvoir d'achat de l'individu, un accroissement du *bien-être général*, une amélioration des *conditions d'existence* : c'est la PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE.

Comment, à quelle époque, dans quelle mesure, par quels facteurs ces conditions ont-elles été réalisées chez les Basongo de la Luniungu et de la Gobari?

Telle est la question à laquelle nous allons nous efforcer de répondre dans cette étude, sur l'invitation et selon les données proposées par l'Institut Royal Colonial Belge.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

CHEZ LES

BASONGO DE LA LUNIUNGU ET DE LA GOBARI

1. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher les origines lointaines des Basongo. Ce qu'il importe de savoir, c'est que, lorsqu'ils s'installèrent sur la basse Luniungu — affluent de gauche du Kwilu — et sur la moyenne Gobari — affluent de droite de la Nsay ou Inzia — les Basongo arrivaient des rives du Kwango. Ils avaient abandonné ces parages dans les *premières années du XVII^e siècle*, sous la pression des conquérants Balunda (1).

Après avoir décrit un vaste arc de cercle vers l'Est, jusqu'à l'entre-Lutshima-Kwilu (au Sud de Kikwit actuel), à la recherche d'un bon habitat, les premiers contingents d'émigrants jetèrent leur dévolu sur la rive gauche du Kwilu et la basse Luniungu, dont l'embouchure se trouve à quelque vingt kilomètres en aval de Bulungu actuel. D'autres groupes d'émigrants, poussant plus avant vers l'Ouest, occupèrent vers la même époque les deux rives de la Gobari, approximativement entre les centres actuels de Putumbumba et Putumbungu, laissant entre eux et les premiers groupes des terres vacantes, qu'ils cédèrent ensuite aux Bambala et à quelques clans bahungana et bangongo tard venus.

(1) R. DE BEAUCORPS, *Les Basongo de la Luniungu et de la Gobari*, Bruxelles, Van Campenhout, 1941, p. 16.

2. La région occupée effectivement par les Basongo se trouve ainsi scindée en deux blocs distincts, séparés par le plateau au sol léger et pauvre de l'entre-Gobari-Luniungu ⁽²⁾ :

Le *bloc Ouest* (Gobari) compte actuellement une population de 9.314 âmes, répartie en quarante-quatre villages ⁽³⁾, soit, pour une superficie approximative de 487 km², une densité de 22,63 (en tenant compte des 1.705 Bambala, Bahungana et Bangongo établis sur les mêmes terres).

Le *bloc Est* (Kwilu-Luniungu) compte une population de 9.960 âmes en vingt-huit villages ⁽⁴⁾ et mesure environ 390 km², soit une densité de 25,4.

3. Jusqu'au 1^{er} janvier 1944, l'ensemble de cette région constituait la partie occidentale du *Territoire du Moyen-Kwilu* (District du Kwango). Un récent remaniement des circonscriptions indigènes a fait passer au Territoire de la *Lukula* (Secteurs Lukula-Gobari et Kafi-Gobari) la rive gauche de la Gobari, c'est-à-dire la majeure partie du bloc occidental.

4. Arrivant *les premiers* dans une région jusqu'alors inhabitée, les Basongo occupèrent naturellement les parties les plus riches. Pour mettre en valeur les richesses de cette région, ils étaient servis par leurs qualités natives.

Indépendant et difficile de caractère, le Musongo ne tolérera pas que d'autres cherchent à s'enrichir ou simplement viennent s'installer sur son domaine. Il repoussera donc systématiquement les Bambala et les chassera

(2) Voir la carte politique et ethnographique de la région des Basongo.

(3) Recensement au 31 décembre 1947 : hommes, 2.029; femmes, 2.463; enfants, 4.822.

(4) Recensement au 31 décembre 1947 : hommes, 2.098; femmes, 2.496; enfants, 5.366.

même par la force, tant qu'ils ne lui auront pas payé les gages fixés par la coutume pour l'abandon des terres.

Intelligent, actif, industriel à se créer des ressources, il cherchera à tirer parti des biens matériels que la nature a mis à sa disposition. Dénué cependant de la souplesse, de la faculté d'adaptation de ses voisins bambala, il sera porté à se maintenir dans la ligne des procédés ancestraux et à adopter plus difficilement les techniques nouvelles du développement économique.

Aussi, depuis leur installation jusqu'à l'arrivée des Européens sur leurs terres, l'évolution économique des Basongo fit de si imperceptibles progrès, qu'on pourrait la dire stationnaire, et il suffira, pour répondre à l'objet de cette étude, de faire le point de la situation vers 1920, date approximative de l'installation des premiers Européens dans cette région, et de la comparer à la situation actuelle ⁽⁵⁾.

(5) Les Basongo *virent* assurément des Européens avant 1920 :

Vers 1903-1904 des prospecteurs de la Compagnie du Kasai;

En 1906 et dans les années qui suivirent, des commerçants de passage, ou établis dans la partie orientale;

En 1912, un représentant de la Force publique;

En 1915, un agent territorial, puis un membre de la Mission médicale de Kikwit;

Vers la même date, des missionnaires protestants et catholiques.

Mais ce rapide passage, ou la présence de ces Européens en quelques points du pays, n'exerça pas d'*influence économique* appréciable sur l'ensemble de la population.

Un agent territorial s'installa à Kitoma — aujourd'hui Bulungu — vers 1912, et près de lui quelques commerçants commencèrent à se grouper. Ce poste, situé à l'extrémité orientale du territoire habité par les Basongo, était cependant trop peu central pour faire sentir son action sur le reste du pays. Il faut attendre les environs de l'année 1920 pour saisir les traces de l'influence exercée sur l'*évolution économique* du pays par des Européens résidant sur place en entrant en relations suivies avec l'indigène.

PREMIÈRE PARTIE.

Les éléments de l'évolution économique.I. — L'EXPLOITATION DES RICHESSES
NATURELLES.

Les ressources ou RICHESSES NATURELLES peuvent appartenir aux règnes minéral, végétal ou animal.

Les Basongo industriels et actifs se gardèrent bien de les laisser improductives. Mais quel parti surent-ils en tirer ?

I. — RICHESSES D'ORDRE MINÉRAL.

1. Le minerai de fer (*Limonite*).

Le minerai de fer était exploité dans les vallées. Il se rencontrait assez abondant sur la Bunda, affluent de gauche de la Gobari, et en divers points du versant occidental de cette rivière; il était exploité en quelques points de la Luniungu et de son affluent de gauche, la Wamba, en quelques rares vallées du plateau intermédiaire ⁽¹⁾.

Il se présentait sous la forme de blocs « Mboko » de quelques décimètres cubes au plus, assez friables, formant des gisements de faible épaisseur à la partie inférieure des couches d'argile rouge qui constituent le sous-sol ordinaire des vallées.

2. L'argile plastique.

L'argile employée pour la fabrication des poteries doit présenter des conditions si particulières qu'elle ne se ren-

⁽¹⁾ Voir la carte économique de la région des Basongo.

contre pas en beaucoup de points de la région. Les Basongo ne connaissent sur leur territoire qu'une douzaine de points où l'argile pût convenir à ce genre de travail ⁽²⁾.

II. — RICHESSES NATURELLES D'ORDRE VÉGÉTAL.

1. Les forêts qui bordent la Luniungu et la Gobari renferment des essences réputées aujourd'hui relativement précieuses :

Chlophora excelsa (Mulundu, Kamba),
Symphonia Gabonensis (Mulungu, Nsongia),
Milletia Laurentii (Mundanda, Kiboto).

Nous pourrions y ajouter (quoique à un moindre degré) un bois blanc, tendre, inattaquable par les insectes, excellent pour la charpente et la menuiserie : le *Mitragyna macrophylla* (Muhusu, Longwa), précieux pour le repeuplement en terrain marécageux, où il pousse avec vigueur et rapidité.

2. Les plantes textiles poussant spontanément avant l'arrivée des Européens étaient d'abord le « Kikolokoso », *Urena lobata*. Cette plante ne se rencontrait guère que sur les emplacements des anciens villages ou aux abords des villages mal entretenus. Elle n'était pas exploitée.

Le Sizal était alors inconnu dans la région qui nous occupe.

Il en était autrement du palmier *Raphia* ou « Mayusu », *Raphia vinifera*, dont les fibres fournissaient la seule matière textile qui fût utilisée pour le vêtement. Celle-ci était très abondante, et d'ailleurs largement exploitée.

3. Les plantes à caoutchouc étaient de deux sortes :

a) le « caoutchouc des lianes », en langue vernaculaire « Mumbumba », *Landolphia owariensis*, liane qui

(2) Voir la carte économique de la région des Basongo.

peut atteindre dans la région la grosseur d'un arbre moyen et donne par incision et précipitation de la sève un caoutchouc d'excellente qualité;

b) le « caoutchouc des herbes » ou plantes à rhizomes « Lonsi », *Landolphia Thollonii*, dont les racines traçantes doivent être coupées, rouies et battues. Elles poussaient dans les plaines au terrain léger dénuées d'essences ligneuses, cédées par les Basongo aux Bambala.

Les plantes à caoutchouc étaient relativement rares. Avant 1943, date de la « campagne du caoutchouc » pour l'effort de guerre, elles ne furent exploitées nulle part.

4. Dès leur arrivée, les Basongo trouvèrent une région riche en palmiers, *Elaeis guineensis*, particulièrement abondants dans les forêts qui bordent la Luniungu, mais dispersés aussi dans presque toutes les bandes de forêt qui bordent les ruisseaux de l'intérieur. Les Basongo se trouvaient ainsi abondamment pourvus d'huile pour leur alimentation, d'un vin riche en sucre et en alcool et, grâce à l'écorce souple des branches, de la matière première nécessaire à la vannerie et à la construction des cases ⁽³⁾.

5. Le pays sur lequel les Basongo avaient étendu leur domaine comprenait, entre les fertiles vallées de la Luniungu et de la Gobari, un plateau au sol léger. Ils n'occupèrent effectivement que les premières, se réservant en outre des forêts, les plaines au sous-sol le plus riche, nourrissant des arbustes vigoureux. Plusieurs de ces essences leur seront d'une grande utilité pour fournir en charbon leurs fonderies et leurs forges :

Erythroploeum africanum (vern. : Mukwer, Mukwati),
Hymenocardia acida (vern. : Muyer, Kigeti),
Dialium Lacourtianum (vern. : Mubo),
Annona senegalensis (vern. : Mulol).

⁽³⁾ Voir sur la carte économique de la région des Basongo la répartition des principales palmeraies.

III. — RICHESSES NATURELLES
APPARTENANT AU RÈGNE ANIMAL.

Ces plaines, ces forêts renfermaient à l'arrivée des Basongo un gibier nombreux et varié, et même des antilopes de grande taille :

Limnotragus gratus (Mvil, Mvudi),
Tragelaphus scriptus (Kamosongo, Ngulungu).

En moindre abondance, le buffle, *Syneerus cafer* (Niar), l'éléphant, *Elephas africanus* (Nzo), le phacochère, *Phacochoerus africanus* (Mbako).

Le petit bétail — chèvres, porcs, poules — fut importé par les émigrants eux-mêmes.

*
* *

Les Basongo surent-ils TIRER PARTI de ces richesses naturelles, par une exploitation rationnelle et judicieuse, avant l'occupation de leur pays par les Européens?

1. Il est facile de constater que les gisements de fer ne furent exploités que fort incomplètement, à grands frais et avec des pertes considérables. Incapables de creuser des galeries horizontales, aussi bien que d'employer des coffrages, les Basongo se contentèrent d'exploiter à ciel ouvert, creusant des puits ou trous verticaux qui s'enfonçaient parfois à quatre à cinq mètres de profondeur. Pour éviter les éboulements, ils opéraient ces forages assez distants les uns des autres et sur un diamètre qui pouvait atteindre quatre à huit mètres. Une grande partie du minerai restait ainsi inexploitée.

2. La connaissance des propriétés de l'argile plastique était de longue date utilisée par les Basongo pour la confection de leurs poteries. Dès leur arrivée, ils n'eurent donc qu'à mettre en exploitation les bancs d'argile que la

nature avait mis à leur disposition. Ces bancs d'argile pouvaient être atteints non pas au fond des vallées, mais ordinairement sur les pentes abruptes des ravins, où les éboulements naturels les avaient mis à nu. Le travail d'extraction était donc minime, mais ces bancs étaient peu nombreux. Ils furent exploités normalement, comme ils le sont encore, mais ne fournissaient du travail qu'à un nombre restreint d'ouvriers spécialisés, appartenant à quelque vingt-cinq villages.

3. Avant l'arrivée des Européens, les Basongo ne surent utiliser le palmier que pour les besoins domestiques : alimentation, construction, vannerie. De la principale richesse du palmier, la pulpe et l'amande du fruit, seule la première était utilisée, et bien imparfaitement, pour l'alimentation familiale. Après ébullition prolongée dans une marmite de terre, les fruits étaient pressés dans les mains, en vue d'en extraire une faible partie de l'huile. Procédé bien primitif et insuffisant, si on le compare à celui de la torsion dans un filet de fibres résistantes, utilisé depuis plusieurs millénaires par les populations du Proche-Orient pour la fabrication du vin ou de l'huile d'olive.

Seul le palmier *Raphia* était largement exploité pour ses fibres, qui constituaient le seul textile en usage. Aussi l'ingéniosité des Basongo utilisa de bonne heure le moyen de multiplier par le repiquage cette essence indispensable. Les jeunes plans étaient transplantés non seulement dans les défrichements de forêt, mais aussi au milieu des villages, ce qui permettait d'exploiter plus facilement le vin fourni par la coupe des fleurs.

4. Il est certain qu'avant l'action éducative du Service Agronomique, les Basongo ne surent pas exploiter judicieusement les richesses de leur sol. Leurs forêts furent abattues inutilement pour des cultures qui auraient pu

prospérer aussi bien en plaine, comme le manioc. La dénudation du sol, l'incinération de quantités considérables de débris végétaux l'ignorance de tout principe sur les cultures complémentaires et les roulements possibles laissèrent inutilisées des ressources considérables, accélérèrent même l'appauvrissement du sol. Le manque de prévoyance et d'organisation occasionna parfois des déficits de vivres; il est vrai que ces accidents restèrent toujours localisés. Ils étaient dus, non pas tant à l'insuffisance des terrains de culture, qu'aux ravages causés en certains villages par le petit bétail, chèvres et cochons, et les victimes trouvaient facilement à y remédier en achetant des vivres aux villages plus favorisés. Au dire de témoins autorisés, dont les appréciations concordent dans l'ensemble, on peut évaluer à une superficie de 18 à 25 ares l'étendue des cultures d'une famille monogamique avant l'arrivée des Européens dans cette région. Grâce à la fertilité des terrains, cette étendue suffisait, sauf accident, à la subsistance d'une famille moyenne. Les terrains de forêt étaient plantés de manioc contreplanté de courges à graines et à feuilles comestibles, *Solanum macrocarpum*; les bananiers étaient rares, car ils n'ont jamais joui de la faveur des Basongo; après la récolte des arachides de plaine, le terrain était occupé par une petite courge dont seules les amandes sont comestibles, *Cucurbita Pepo*.

5. L'exploitation du capital constitué par le bétail donnait un bien faible rendement. L'absence de principes sur l'élevage et l'inexistence de tout abri laissaient le bétail à la merci des carnassiers, des intempéries et des épidémies. Le bétail vivait presque à l'état sauvage, se nourrissant le plus souvent aux dépens des cultures.

Le gibier se raréfia de jour en jour par suite des destructions massives, incendies circulaires des plaines, chasses collectives, etc.

En résumé, la situation pourrait être définie en deux mots, quant à l'exploitation des richesses naturelles : *stagnation économique* et *gaspillage* des ressources (exception faite peut-être pour la poterie et le tissage du Raphia).

*
* * *

Un quart de siècle s'est passé. Où en sont les Basongo à l'heure actuelle quant à l'exploitation de leur capital ?

1. L'apparition des objets européens sur le marché fit disparaître l'industrie du minerai. Seule subsista celle de la *forge*, parce que les forgerons eurent à leur disposition, soit parfois des lingots importés, soit le plus souvent des ferrailles achetées ou soustraites aux ateliers qui s'installèrent en divers points. Ceci ne concerne donc plus l'exploitation des richesses existantes, mais la productivité du travail, qui sera traitée au paragraphe suivant.

2. Inversement, aucun changement ne fut apporté à l'industrie de la *poterie* par le commerce européen. Cette forme de l'artisanat indigène, limitée par la rareté de la matière première, resta ce qu'elle était à ses débuts. L'offre étant généralement inférieure à la demande, l'apparition des ustensiles d'émail ou de tôle ne lui porta aucun préjudice sensible.

3. L'arrivée des Européens dans la région fit naître une nouvelle industrie, qui permit de « faire rendre » un capital naturel jusque-là inexploité, la *menuiserie*. Ce n'est pas que le Musongo ait pris conscience de la valeur de certaines essences : cette ignorance ne l'a pas porté à ménager les essences dites « précieuses ». Mais il a compris qu'il avait entre les mains un objet de rapport. Aussi dès qu'il lui fut possible de se procurer des instruments européens, la menuiserie prit une grande extension. On peut dire qu'il n'est presque pas un village qui ne possède

ses scieurs de long et son ou ses menuisiers. La région des Basongo compte en effet 45 équipes de trois ou quatre scieurs de long et 70 menuisiers travaillant chacun à son compte.

4. L'exploitation des *palmeraies naturelles* a pris une telle extension qu'on peut la dire exhaustive : non seulement quant à la pulpe des fruits parvenus à maturité, dont quelque soixante tonnes sont exportées journallement vers les huileries mécaniques, mais également quant aux amandes des fruits rejetés comme défectueux, qui sont ramenés au village, séchés et brisés à domicile par les vieillards, les femmes et les enfants, et vendus à la cadence de six à huit tonnes en moyenne par jour ⁽⁴⁾.

5. Cette exploitation en a entraîné une autre, celle des *paniers* servant au transport des fruits, confectionnés avec l'écorce des branches de palmier. Cette industrie fait vivre un certain nombre d'indigènes âgés ou infirmes.

6. L'exploitation des *plantes à caoutchouc* fut une des premières que les Basongo apprirent des Européens, non pas tant pour tirer parti des plantes assez rares poussant à l'état naturel dans leurs plaines et leurs forêts, que pour les attirer sur les rives de la Lukula, où ces plantes étaient abondantes. Les Basongo du Sud prirent ainsi de très bonne heure l'habitude d'aller y faire des campagnes de quelques semaines, attirés par l'appât des tissus de coton, que les commerçants leur donnaient en échange de leur récolte.

Pour exploiter les quelques plantes à latex disséminées en divers points de la région, il fallut l'effort de guerre et la « Campagne du caoutchouc ». Les derniers restes de lianes et de plantes à rhizomes furent entièrement épuisés

(4) Cinq huileries mécaniques et quatorze firmes commerciales.

en septembre 1943, et la main-d'œuvre fut rendue à sa destination première, l'exploitation des palmeraies.

7. Avant l'action éducative du *Service Agronomique*, les Basongo ne surent guère ménager leurs forêts en donnant une plus grande extension aux cultures en plaine. Ce fut cet organisme qui introduisit aussi des espèces de meilleur rendement ou de plus grande valeur nutritive, comme l'arachide « Nzungong », actuellement répandue partout, *Voandrea subterranea*.

8. L'élevage s'enrichit par l'introduction des pigeons, importés vers 1920 de Bulungu et des rives du Kwenge; puis des canards, dus aux agents de la Compagnie H.C.B., et répandus actuellement dans presque tous les villages.

Le mouton apparut vers 1920-1923, importé principalement par les travailleurs venant des camps H.C.B. de Kwenge ou de la Mission catholique de Leverville. Le cheptel, dispersé dans une trentaine de villages, compte actuellement plus de deux cents têtes.

Dans le but de donner un rapide essor à l'élevage et de réhabiliter du même coup aux yeux de l'indigène les travaux agricoles, le Service de l'Agriculture du Congo chercha à promouvoir en 1941 la création de *fermes-écoles*, comportant deux années d'enseignement pratique et deux années de stage expérimental. Le bétail de reproduction (porcs sélectionnés d'importation) était fourni gratuitement par le Gouvernement.

L'institution fut accueillie avec assez de faveur par les Basongo, qui constituèrent la majeure partie des élèves de la ferme-école de Yasa, fondée en 1944. Après deux années d'enseignement, deux groupes de fermiers s'installèrent près de la Gobari et de la Luniungu, pour accomplir collectivement les deux années de stage expérimental dirigé prévus par les règlements. Ils se heurtèrent malheureusement à un double obstacle qui paralysa leur

bonne volonté : d'une part, le manque d'adaptation du bétail importé et son défaut de résistance aux maladies endémiques, principalement à la trypanosomiase; d'autre part, à la mauvaise volonté des indigènes possesseurs des terres, qui ne voyaient pas sans méfiance ces nouveaux venus s'installer près d'eux et mettre en culture leurs forêts.

II. — LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL.

Second élément de la prospérité économique.

Nous voudrions donner ici une idée de la *valeur relative* des salaires avant l'arrivée des Européens et après leur installation dans la région. Nous nous contenterons de considérer le taux brut du salaire, réservant à une seconde partie (p. 37) la recherche du pouvoir d'achat fourni à l'ouvrier par ce salaire.

I. — LE RENDEMENT DU TRAVAIL DES BASONGO AVANT L'OCCUPATION EUROPÉENNE.

Il est nécessaire de connaître d'abord l'unité monétaire alors en cours. Sans parler du simple troc, qui fut de tout temps en vigueur (sachets de sel végétal ou de sel marin, tissus de raphia, etc...), l'instrument d'échange était le « Nzim » ou « Mbudi », petit coquillage marin originaire des côtes de l'Angola, que les Basongo importèrent avec eux dans cette région. Il correspondait avant la dernière guerre à la valeur d'un *centime*. Malgré la dépréciation du franc congolais, il a conservé la même valeur aux yeux des indigènes.

1. Le plus rémunérateur des travaux était sans contredit la *ferronnerie*. Elle comportait la fonte du minerai et le battage du fer.

L'extraction du minerai a été décrite plus haut (p. 8).

Une fois en possession d'une quantité suffisante du minerai, le travailleur devait le concasser assez finement. Puis il procédait à la confection du charbon. L'essence choisie est de préférence le Mukwer, le plus dur des arbres poussant en plaine (*Erythroploeum africanum*). Le bois débité en morceaux est calciné à l'air libre, puis recouvert de terre.

Le four proprement dit ne consistait qu'en un simple trou, creusé dans le sol, sur un diamètre de quarante à cinquante centimètres, et une profondeur de quarante à soixante. Il était enduit à l'intérieur d'une couche d'argile compacte. Dans la paroi de ce trou débouchait le double tuyau de la soufflerie « Misesi ». Celle-ci était constituée par un bloc de bois tendre creusé d'une double cavité. Chaque cavité est recouverte d'une peau souple au centre de laquelle est fixé un bâton. Ce bâton permet de soulever la peau pour aspirer l'air dans la cavité; un brusque mouvement de pression l'en chasse vers un trou latéral creusé dans la paroi du bloc, se prolongeant en un double conduit, qui débouche, comme nous l'avons dit, dans la paroi du four d'argile.

Pour préserver le souffleur du rayonnement du four, une cloison « Isats » en argile était construite perpendiculairement au double conduit dont nous venons de parler. Mais le souffleur devait être préservé également de la chaleur dégagée par les scories, qui étaient évacuées vers une fosse latérale au four. C'est pourquoi l'on donnait ordinairement à la cloison la forme d'un T.

• Le travail de la fonte était exécuté de la façon suivante :

Une grande quantité de charbon est allumée et déposée au fond du trou d'argile. En avant est entassé le minerai concassé. La soufflerie entre en action. Elle doit poursuivre son travail sans arrêt 24 à 30 heures durant. Aussi les souffleurs doivent être en nombre suffisant pour se relayer de jour et de nuit. A un moment donné la partie

du minerai voisin du foyer s'effondre dans le trou de fonte. Le travailleur placé en A en pousse une nouvelle quantité vers le foyer. Les résidus de la combustion et les matières étrangères sont écartées à l'aide d'une longue tige de bois dur vers une issue percée dans la murette et donnant accès à un caniveau qui débouche dans une petite fosse de dégagement, F.

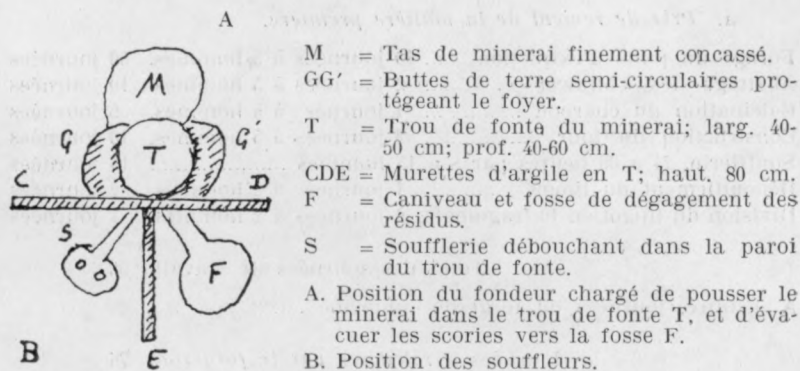


Schéma d'une fonderie musongo. — Echelle : 1/40.

En certaines localités, la disposition était un peu différente : elle comportait une seule cloison rectiligne CD. A l'emplacement occupé ici par la fosse F était placée une seconde soufflerie; la fosse F était creusée en G. Le minerai était disposé dans le trou de fonte et entouré de charbon.

Peu à peu, la fonte s'est amassée au fond du trou. Lorsque la température s'est abaissée suffisamment, le fondeur retire le lingot, recouvert de scories, que l'on détache à l'aide d'une masse. Il prend alors le nom de « Ndùn ».

Le forgeron « Mbiùm » ou « Mbûmbi », est ordinairement le fondeur lui-même. Son atelier consiste en un petit toit « Yôm » ou « Yûm », toujours construit à l'extrémité du village, et mesurant trois à quatre mètres sur deux à trois. Il était alors entouré d'un enclos dont l'accès était strictement interdit au public. L'enclume était constituée par une grosse pierre et le marteau par une masse de fer saisie à pleine main.

Le lingot obtenu par une coulée ordinaire pouvait fournir une dizaine de houes. Lorsqu'il avait été divisé préalablement en fragments de volume convenable, un bon ouvrier parvenait à forger en une journée deux à trois houes en moyenne.

Nous pensons pouvoir établir de la façon suivante le rendement du travail du fer :

a. *Prix de revient de la matière première.*

Forage du puits d'extraction	10 journées à 5 hommes.	50 journées
Abattage des « Mikwer »	2 journées à 5 hommes.	10 journées
Calcination du charbon	1 journée à 5 hommes.	5 journées
Construction du four	2 journées à 5 hommes.	10 journées
Soufflerie, 24 à 30 heures par 8 à 15 hommes		15 journées
Dépouillement du lingot	1 journée à 2 hommes.	2 journées
Division du lingot en 10 fragments	2 journées à 2 hommes.	4 journées
		96
Total des journées de travail.		96
A déduire, journées du forgeron lui-même		20
		76
Journées à rétribuer par le forgeron. 76		

Pour payer cette main-d'œuvre auxiliaire, le forgeron distribuait généralement aux travailleurs trois chèbres d'une valeur de 400 Nzim chacune, soit une valeur totale de MILLE DEUX CENTS NZIMBU.

b. *Prix de revient de la houe.*

Forge de 10 houes (4 jours env.) de 200 Nzim en moyenne.	
— Valeur brute	2.000 Nzim
A déduire : prix de revient de la matière première	1.200 Nzim
	800 Nzim
	Reste. 800 Nzim

Huit cents Nzim, rétribution de vingt-quatre journées du forgeron, donne le taux de SALAIRE JOURNALIER DE TRENTE-TROIS NZIM.

2. Le TISSAGE fournissait du travail à un assez grand nombre d'artisans. Chaque village comptait un ou même plusieurs métiers, qui suffisaient à peine à la demande,

le tissu de raphia étant le seul en usage et de confection assez lente.

a) La *matière première* était obtenue de la façon suivante :

Les jeunes pousses du palmier *Raphia vinifera* étaient détachées de la branche. Sans avoir subi aucun rouissage, la partie inférieure de la feuille était séparée à frais de la partie supérieure, constituée par une pellicule résistante, à l'aide d'un petit canif. Cette pellicule, après avoir été séchée au soleil, se présentait sous la forme d'un ruban jaunâtre, large de quelques millimètres. On le divise en le raclant avec le bord tranchant d'un gros colimaçon.

b) Le *métier à tisser* comportait un cadre porteur de chaîne. Sur la tige supérieure, les fils pairs sont liés légèrement en avant et les impairs légèrement en arrière. Chacun de ces derniers porte un petit lien mobile fixé sur une tige rigide, qui permet de les attirer alternativement d'arrière en avant ou de les laisser à leur position première.

La navette est constituée par une tige de bois dur, soigneusement polie et appointie, percée, en arrière de la pointe, d'un gros chas destiné à recevoir le fil de trame. Le fil est abandonné aussitôt qu'il est parvenu à la place convenable.

Autrefois les Basongo ne fabriquaient guère que des tissus vulgaires à grosses fibres, appelés « Kipusu Kabidie » et plus récemment « Mbalankwin ». Un tisserand très exercé parvenait à fabriquer en une journée un ou deux de ces tissus, d'une valeur de cinq Nzim chacun. Mais il avait dû consacrer une journée à la préparation de la fibre et au montage de son métier, ce qui donne un SALAIRE JOURNALIER MOYEN DE CINQ NZIM.

3. La POTERIE ne subit ni crise ni transformation depuis les temps les plus anciens. La terre extraite des bancs d'argile, trop dure pour subir le malaxage, doit être d'abord pilée au mortier, tamisée, puis mélangée avec de la poudre de vieilles poteries finement pilées.

Le tour est constitué par une soucoupe de terre cuite, que la potière, assise à terre, maintient en place ou fait lentement tourner avec ses orteils. Lorsque la terre a atteint la plasticité voulue, elle la roule entre ses mains en forme de boudins, qu'elle applique successivement en spirales pour constituer et faire monter les bords du vase qu'elle moule. Après avoir mis en place chacun des boudins, elle règle l'épaisseur des parois et les polit à l'aide d'un tesson de vieille poterie humecté. Vu la lenteur du travail, il faut à une habile mouleuse près d'une journée pour exécuter une grande cruche d'une contenance de dix litres. Avant l'arrivée des Européens cette cruche valait dix Nzim.

Les différents produits de cette industrie sont :

- la cruche sphérique, « Bwo », contenant un à dix litres;
- la grande marmite demi-sphérique, « Mpwi », contenant un à six litres;
- l'écuelle, « Mwanampwi », de trente centilitres.

La cuisson doit être légère. Les poteries sont entassées en plein air ou dans une vieille maison, parmi des brindilles de bois auxquelles on met le feu. Lorsque le feu est éteint, mais les poteries étant encore chaudes, on les arrose d'une sorte de vernis constitué par une macération d'écorce de Musing (*Suzygium congolense*), qui les rend entièrement imperméables.

La préparation de la terre, la cuisson, le vernissage absorbent un temps considérable correspondant environ à une demi-journée pour une grande cruche, ce qui réduit le salaire journalier à SEPT NZIM environ.

4. La VANNERIE a toujours été pratiquée exclusivement par les hommes. La matière première la plus employée est l'écorce des branches de palmier fendue en minces lattes et tressée avec de petites lattes d'écorces de Nkie (*Sarcophrynium baccatum*) ou de Nzwem (*Thalia Schumanni*), plus souples que les premières. Les produits de la vannerie sont :

le panier rectangulaire, « Muter », pouvant porter 35 kg de fruits de palmier;

la corbeille ronde évasée, « Kitung »;

la corbeille ronde à couvercle, « Ntondo », pour conserver le pain de manioc;

le tamis pour la farine de manioc, « Muswâl », toujours très soigné;

la nasse à pêche, en forme d'entonnoir, « Mulong ».

La rémunération de ces divers travaux était la suivante :

Petite « Muter »	5 à 10 Nzim (selon les régions)	= 2/3 de journée
Grande « Muter »	10 à 20 Nzim	= 1 journée
« Kitung » moyenne .	5 à 10 Nzim	= 1/2 journée
« Ntondo »	10 à 20 Nzim	= 1 journée
« Muswâl »	15 à 30 Nzim	= 2 journées

Mais la recherche et la préparation des matériaux absorbent en moyenne une journée.

Le salaire ne dépassait donc guère SEPT NZIM par jour de travail.

5. Rattachons à cette industrie celle des NATTES, « Lwansi », confectionnées avec l'écorce du Nkie (*Sarcophrynium baccatum*), dont les tiges sont assemblées par une ficelle de raphia. Un ouvrier parvenait à en confectionner en une journée deux d'une valeur de 10 Nzim. Mais la recherche des matières premières demandait une journée. La journée rapportait donc DIX NZIM.

Les divers travaux industriels que nous venons de citer étaient les seuls qui pussent fournir un rendement.

Chaque indigène tirait des palmiers voisins de son village le nécessaire pour ses besoins domestiques; mais personne n'aurait songé à faire argent de ce travail.

On pourrait en dire autant des cultures et de l'élevage. Dans les cas exceptionnels de disette, chaque particulier s'enquérirait du manioc ou des arachides à acheter aux plus favorisés. Lors d'une condamnation devant les tribunaux ou pour solder une dot, l'intéressé cherchait à se procurer la chèvre ou le cochon nécessaire à sa libération. Mais ce fut toujours pour le vendeur occasion de bénéfice occasionnel, jamais entreprise lucrative.

Pour donner une idée de ce que pouvait rapporter une journée de travail avant la venue des Européens, nous dirons, en prenant la moyenne de rapport des travaux énumérés plus haut, que le salaire journalier variait entre CINQ et DIX NZIM et pouvait s'élever pour un habile forgeron à TRENTE-TROIS NZIM.

II. — LE RENDEMENT DU TRAVAIL DES BASONGO A L'HEURE ACTUELLE.

La technique de certains travaux est restée inchangée depuis les temps anciens; seul le salaire a augmenté.

D'autres ont entièrement disparu.

Des travaux inconnus des anciens ont fait leur apparition : ce sont naturellement les plus lucratifs, grâce à leur technique moderne et à leur rendement supérieur.

1. Le TISSAGE disparut le premier. Avant même l'installation des Européens dans la région, les cotonnades commencèrent à apparaître. Elles étaient importées par les commerçants établis, d'une part, sur le Kwilu, principalement à Bulungu, d'autre part, sur la Lukula, à Dondo et à Yeye ⁽⁵⁾, et dont les agents noirs parcouraient les villages en quête d'amandes palmistes. Lorsque les indigènes

⁽⁵⁾ Les postes commerciaux de Dondo, Yeye et Bulungu furent fondés respectivement en 1904, 1906 et 1912 par la Compagnie du Kasai.

eurent apprécié ces tissus, ils comprirent l'inconfort des rudes tissus de raphia, dont la surface rugueuse irritait l'épiderme. Ils commencèrent dès lors à entreprendre spontanément des campagnes dans les régions où le caoutchouc était moins rare que chez eux, et particulièrement sur la Lukula. Après quelques semaines de récolte, ils rapportaient, en échange de leur caoutchouc, quelques brasses d'indigo. A mesure que les tissus de coton se multipliaient dans la région, le tissage du raphia déclinait progressivement. Mais il ne disparut entièrement que beaucoup plus tard, vers 1930.

La dernière guerre et la disette de tissus de traite qui s'ensuivit occasionnèrent une reprise partielle du tissage, au cours des derniers mois de 1941. Alors les tisserands, s'inspirant des tissus européens, obtinrent des ouvrages beaucoup plus fins et élégants par une division plus poussée des fibres. De plus ils parvenaient à les teindre en les laissant macérer dans une décoction d'écorce de Mukubit (*Bridelia ferruginea*) ou de graines de Kalomb (*Cryptolepis sanguinolentum*), ce qui leur donnait une coloration rouge ocre; la coloration noire était obtenue en les laissant tremper dans l'eau de certains marais ou dans de la poudre de charbon humide. Ils intercalaient ainsi dans leurs tissus des bandes de couleur rouge, noire et crème.

Ces tissus, qui atteignirent le taux de huit à douze francs le m², pouvaient rapporter à un tisserand exercé une somme de DEUX FRANCS par jour. La région des Basongo compta alors neuf ateliers de tissage ⁽⁶⁾. Cette restauration d'une forme de l'artisanat indigène ne dura guère; elle fut abandonnée définitivement en 1945.

2. La FERRONNERIE survécut plus longtemps. Mais, nous l'avons dit, elle transforma ses procédés pour obtenir un meilleur rendement. La possession sur place de la

(6) A Kimbanda, Kimbimbi-Kanika, Bambala-Koko, Kisala-Boy, Kandandondo, Muwamda-Koso, Modiambo, Mosongo, Gombe.

matière première (ferrailles achetées ou dérobées) dispensait du travail très onéreux de la fonte. A ce compte les forgerons gagnaient honnêtement leur vie; seulement la concurrence des objets de traite, de meilleure qualité et de durée supérieure, en découragea un grand nombre. Vers 1937, il ne restait plus guère de vestiges de ce métier, et les anciens forgerons répétaient le dicton : « Nzùn aseel bis bambil kabel enzia ».

Le marteau de nos ancêtres en est venu à briser les noyaux; de la poigne des habiles forgerons, il est tombé aux mains des femmes et des enfants, qui s'en servent pour briser les noix palmistes.

La guerre de 1939, avec le renchérissement des produits d'importation, eut pour effet de donner à ce métier un renouveau, qui d'ailleurs ne dura guère, quoique le taux des produits de la forge indigène eût suivi la courbe ascendante générale. Une houe et une machette, qui se vendaient cinq francs en 1944, valent actuellement vingt-cinq francs; et comme le forgeron utilise généralement de l'acier qui ne lui a rien coûté, le rendement du travail est satisfaisant. Pour une journée de forge, nous estimons à deux journées le temps nécessaire à la préparation du charbon, à une journée la recherche et la préparation des ferrailles, à une journée le battage de deux grandes houes à vingt-cinq francs. Le salaire quotidien de fr. 12.50 doit être diminué d'un franc, remis par le forgeron à son aide, qui n'est souvent qu'un jeune garçon. La journée du forgeron lui rapportera donc ONZE FRANCS CINQUANTE. Il est vrai d'ajouter qu'il connaîtra beaucoup de jours de chômage, un grand nombre d'indigènes préférant les outils européens, qui, pour le même prix, ont une durée supérieure. Nous avons connu chez les Basongo dix forges fonctionnant au cours de la dernière guerre (7). Actuelle-

(7) A Kimbimbi-Kanika, Kumbi, Kimbimbi-Pamina, Kiseke, Kingala, Loanda, Kimbwisi, Kinimi, Miwansi, Mubu.

ment deux ou trois seulement travaillent par intermittence.

3. La POTERIE n'a pas subi de déclin, quoique les procédés n'aient pas changé depuis les temps anciens. Elle est toujours pratiquée exclusivement par les femmes. Les tarifs actuels sont les suivants :

Cruche de 10 litres	10 francs
5 litres	5 francs
1 litre	0,5 à 1 franc
Marmites	3 à 5 francs
Ecuelle	0,5 à 2 francs

Une bonne mouleuse peut fabriquer en un jour une grande cruche ou deux marmites moyennes. Seulement elle consacre une ou deux journées à chercher et préparer la terre, à piler l'écorce de Musing qui fera l'office de vernis. Enfin la cuisson absorbera une journée, mais aura lieu simultanément pour un certain nombre d'articles.

Au total le rendement d'une journée peut être estimé à TROIS FRANCS.

4. La VANNERIE n'a guère subi plus de changement. Seul le taux des produits s'est élevé. Un nouveau débouché s'est offert, du fait de la demande de paniers pour le transport des fruits de palmiers achetés par les compagnies huilières. De plus le taux des paniers rectangulaires appelés « Mutet », indispensables aux coupeurs de fruits de palmiers, est passé de dix et vingt Nzim à sept et dix francs.

Le rendement du travail de vannerie peut être estimé de la façon suivante :

		Journées de travail	Salaire quotidien
Panier circulaire	4 fr	1	4 fr
« Mutet » rectangulaire	7 fr	2	3,50 fr
« Mutet » rectangulaire	10 fr	2 1/2	4 fr
Panier valise	3,50 fr	1 1/2	2,30 fr
Tamis à farine	10 fr	2 1/2	4 fr

5. Parmi les travaux de l'artisanat moderne, citons en premier lieu la MENUISERIE. Il n'est à l'heure actuelle presque pas un village qui ne possède ses scieurs de long et son menuisier. Travail très lucratif et qui ne chôme jamais, la demande augmentant d'année en année. On aurait peine à trouver dans la région quelques maisons qui ne soient munies d'une porte et de plusieurs lucarnes de planches soigneusement rabotées et ajustées, et même d'une table et d'une ou plusieurs chaises.

Les produits de la menuiserie ont naturellement subi la hausse générale. Les données recueillies en diverses parties de la région nous permettent d'établir le tableau des bénéfices ordinaires :

	Taux moyen	Achat planches et clous	Journées de travail	Salaire quotidien
	Fr	Fr		Fr
Porte	50	15	2	17,50
Fenêtre	20	10	2/3	5
Table	45	15	2	15
Chaise	20	8	1	12
Chaise longue	25	8	2	8,50
Lit	80	20	5	12
Armoire ou étagère .	100	20	6	13,30

6. Plus lucratif encore est le travail de la COUTURE. De jour en jour aussi s'accroît le nombre des machines à coudre. Au début de 1948, il avait atteint le chiffre de 169.

Ordinairement le couturier se contente de donner la façon aux tissus qui lui sont fournis par les clients. Quels ne seraient pas ses bénéfices si, faisant preuve d'économie et de prévoyance, il achetait les tissus en gros et les débitait tout façonnés!

Deux ou trois culottes à	10 francs
Deux vêtements de femme à	8 francs
Deux pantalons à	20 francs
Trois blouses pour homme à	3 francs

ce qui, déduction faite des frais, de l'entretien et de l'amortissement de la machine, peut représenter un bénéfice de 10 A 20 FRANCS par jour.

7. Nous devons parler ici d'une récente initiative qui intéresse grandement l'essor économique, parce que destinée à perfectionner la technique de l'artisanat indigène et à augmenter par là le rendement du travail; parce qu'elle introduit aussi de nouvelles formes d'artisanat (tannerie, maroquinerie, cordonnerie). Encore qu'elle déborde le cadre géographique de cette étude, elle en est cependant voisine; et, par les Basongo qui s'y perfectionnent dans le travail manuel, elle est appelée à avoir une répercussion notable sur l'évolution économique de la population.

La première initiative en est due au P. J. Comélieu. Convaincu de la nécessité de développer l'artisanat indigène et de fournir à la population un travail rémunérateur en perfectionnant ses méthodes, il créa en 1943 à Leverville l'ÉCOLE DU TRAVAIL, utilisant les fibres d'Urena pour la fabrication de cordes et de tapis. En 1945, le P. J. Delaere donna à l'œuvre une nouvelle orientation en ajoutant au travail de la fibre six autres branches : menuiserie, ajustage mécanique, cordonnerie, tannerie, maroquinerie indigène, tissage. Malgré le caractère utilitaire de l'enseignement, la formation artistique n'est pas négligée, spécialement dans la menuiserie, la maroquinerie et le tissage.

La durée de l'apprentissage est de quatre ans pour les menuisiers et ajusteurs, trois ans pour les autres. Quoique aucun apprenti n'ait encore terminé le cycle de sa formation, les travaux exécutés pourraient déjà rivaliser avec les produits de fabrication européenne.

Quoique l'École du Travail ne soit pas un atelier de production, mais de formation, elle parvient, par une sage économie, à se suffire à elle-même, sans recourir à aucune subvention ni de l'État, ni de la Compagnie H.C.B., sur le terrain de laquelle elle est établie. Chaque apprenti reçoit une prime mensuelle d'encouragement proportionnée au résultat des examens subis. Une partie

de cette prime est versée à une caisse d'épargne, qui permettra à chaque intéressé de disposer à sa sortie d'un petit capital pour s'établir à son compte, ou mieux de constituer entre les membres d'une même branche une coopérative de production (8).

8. L'EXPLOITATION DES PALMERAIES NATURELLES fait vivre un grand nombre de Basongo et fournit une avantageuse rémunération. C'est justice, ce genre de travail étant l'un des plus pénibles.

Le « coupeur » de fruits, après avoir grimpé au sommet des palmiers, disséminés en forêt parmi les épines et les lianes, doit rapporter à son domicile le fardeau équivalent à une « caisse », unité de mesure pour l'achat, qui pèse à l'état frais quelque trente-cinq kilogs. Or, les palmiers se trouvant ordinairement dans les bas-fonds; il doit gravir avec ce fardeau des sentiers généralement escarpés et ravinés. Le lendemain, de grand matin, après avoir nettoyé et trié les fruits, il lui faudra les porter jusqu'au hangar d'achat. Malgré les louables efforts des compagnies pour multiplier ces hangars et les construire à proximité des villages, la majorité se trouvera néanmoins à une distance de trois kilomètres.

Aussi ce genre de travail est celui qui a subi la plus forte et la plus rapide hausse du salaire, Après être tombée au taux de fr. 2.50 au moment de la crise de 1933, la « caisse » de fruits est montée à 5 francs au cours de la dernière guerre, à fr. 8.75 en 1947, à fr. 12.50 au début de 1948, et a atteint au deuxième trimestre de la même année le taux de 14 francs (9). Un coupeur qui parviendrait

(8) L'École du Travail, installée jusqu'ici dans des bâtiments provisoires, va se transporter incessamment dans de vastes locaux, construits très généreusement à cet effet par la Compagnie H.C.B.

(9) Depuis la conclusion de cette enquête (fin 1948) le taux de la « caisse » de fruits a été porté :

le 4 octobre 1950, à fr.	17.50
le 20 janvier 1951, à	21.—

à fournir mensuellement par ses propres moyens vingt caisses de fruits, pourrait s'assurer un salaire moyen de plus de 11 francs par jour de travail, en outre de la couverture et du couteau qui lui sont remis généralement à titre de prime par l'employeur. Mais ce cas est extrêmement rare, surtout pour un monogame. Le plus souvent, en outre de l'assistance de son épouse, le coupeur doit recourir à l'aide d'un ou de plusieurs auxiliaires rétribués par lui. De plus, le chiffre de vingt caisses par coupeur « en titre », qui peut être atteint au cours des quatre mois de la pleine saison, devra être réduit à quinze ou même dix au cours des huit autres mois, où la recherche des fruits mûrs est plus laborieuse.

9. Les USINES A HUILE occupent une main-d'œuvre assez abondante. Le Noir, même non spécialisé, trouve là encore une source de revenus.

Devant étudier le rendement de ce travail dans la troisième partie, lorsque nous essaierons d'établir le budget des diverses catégories de travailleurs, nous nous contentons de citer cette branche d'activité.

10. Le développement économique de la région a fourni encore au natif un nouveau moyen de gagner sa vie, dans les fonctions de CANTONNIER.

En 1924 il n'existait pas une seule route pour automobiles sur le territoire des Basongo. Aujourd'hui ce territoire est sillonné d'un réseau de près de deux cents kilomètres. L'entretien de ces routes donne du travail à un grand nombre de cantonniers qui, sans recevoir un salaire très élevé, vu la facilité et la modicité de leur tâche, gagnent facilement leur vie. Le salaire annuel procuré par leur travail peut être évalué actuellement à mille six cents francs environ.

11. Après avoir énuméré les travaux que l'on pourrait appeler ordinaires, il faudrait parler des OUVRIERS DITS

SPÉCIALISÉS : mécaniciens, forgerons, menuisiers de profession attachés à des Européens. L'écart considérable dans les divers degrés d'habileté interdit l'uniformité des salaires. On peut dire qu'ils varient actuellement entre dix mille et deux mille francs par an (1948).

12. LES CARRIÈRES DITES LIBÉRALES sont encore plus rémunératrices. Clercs, secrétaires, moniteurs, infirmiers se multiplient de plus en plus. Il faut y ajouter les fonctionnaires et employés des circonscriptions indigènes, chefferies et secteurs : secrétaires de secteur, collecteurs d'impôts, greffiers, moniteurs agricoles, policiers.

Si un infirmier diplômé ou un secrétaire particulièrement capable peut atteindre le taux de vingt-quatre mille francs par an, la moyenne se maintient actuellement dans l'ordre de six mille à trois mille cinq cents francs par an.

III. — LE REGIME DES ECHANGES JADIS ET AUJOURD'HUI.

Troisième élément du développement économique.

1. Avant l'arrivée des Européens, les échanges se faisaient principalement AUX MARCHÉS.

Les marchés se tenaient généralement au quatrième jour de la semaine, au jour du « Pii » ⁽¹⁰⁾; mais ils ne se tenaient pas au même endroit à chaque Pii. Un roulement permettait le retour du marché au même endroit une ou deux fois par mois.

L'emplacement du marché portait le nom de « Iyo », terme désignant tout abattis de forêt. Comme les plaines basongo portaient une végétation ligneuse très dense, on abattait une partie des arbres pour faciliter la circulation.

(10) La semaine indigène comptait quatre jours appelés en kisango : Bukonso, Budzu, Mutsil, Pii.

De là sans doute le nom donné à l'emplacement du marché, qui était toujours en brousse. Là affluaient tous les produits de l'industrie privée : poteries, instruments de travail, nattes et corbeilles de toutes sortes, sachets de sel végétal, « mung »; on y apportait aussi les vivres les plus recherchés : pépins de courge, chenilles séchées, piment, tabac, arachides, calebasses de vin de palmier, etc... ⁽¹¹⁾.

Ces marchés présentaient de grands avantages économiques et sociaux. Les habitants des divers villages entretenaient leurs bonnes relations, échangeaient les nouvelles locales, discutaient du prix des denrées, prenaient connaissance de l'offre et de la demande; artisans et producteurs agricoles y trouvaient le débouché normal et assuré de leurs produits; la loi de la concurrence uniformisait les taux des denrées; les consommateurs étaient assurés de trouver à jours fixes tout ce dont ils avaient besoin.

Les avantages sociaux des marchés n'étaient pas moindres : ils étaient pour les populations indigènes ce que sont en Europe les foires et les kermesses; ils constituaient une réjouissance très saine et essentiellement populaire.

Pour un motif que nous ignorons, les marchés disparurent vers 1910. Leur disparition a rendu la vie de l'indigène, dénuée de toute distraction honnête, monotone, insipide.

2. Le principal *instrument d'échange* était le cauris ou « Nzim », évalué communément à la valeur d'un centime. Vu le bas prix des denrées et le caractère local des marchés, le mouvement monétaire se soldait par quelques dizaines de milliers de Nzim.

Le « Mung », ou sel indigène, servait aussi d'instru-

⁽¹¹⁾ Le sel végétal « Mung » était obtenu par la combustion d'une plante aquatique « Mukele », riche en sels de potasse et de soude. Les cendres tamisées étaient lavées. Le résidu de la dessiccation donnait le « Munkîn » ou « Mung ».

ment d'échange. Comme il était de très mauvaise qualité et de préparation difficile, les Basongo se procurèrent, bien avant l'arrivée des Européens dans leur pays, du sel marin, importé par les commerçants des rives de la Wamba. Ils le renfermaient dans de petits sachets de raphia longs de 20 à 30 centimètres, qui servaient pour les échanges.

*
**

1. A la vente publique des produits indigènes s'est substituée aujourd'hui la *vente privée*, avec ses risques : inégalité et arbitraire des prix, disproportion entre l'offre et la demande. Les travailleurs engagés au service des Européens doivent parcourir les villages voisins, à la recherche de vivres, au risque de revenir les mains vides.

2. Par contre, les dernières années ont vu la circulation monétaire atteindre une intensité jusque-là inconnue, grâce, d'une part, aux centres européens où sont achetés les produits indigènes, d'autre part, aux versements substantiels opérés par les employeurs : État et compagnies.

Au cours de l'exercice 1947, une seule circonscription indigène, le secteur des Basongo-Bambala, a payé à ses fonctionnaires indigènes, chef et sous-chef, secrétaires, greffier, policiers, moniteurs agricoles et cantonniers, la somme de *cent septante-cinq mille francs*, dépassée de beaucoup au cours l'exercice suivant.

3. D'autre part, les compagnies industrielles et commerciales ⁽¹²⁾ établies sur le territoire des Basongo auront

(12) Huileries du Congo Belge (H.C.B., siège Leverville), usines huilières à Kizia, Pindi et Putumbumba. — Huileries de la Gobari Carlos Souza (siège à Putumbungu), usines huilières à Putumbungu et Kimbumba. — Neuf firmes commerciales à Bulungu; cinq à Putumbungu.

versé, au cours de l'exercice 1948, aux indigènes, — pour l'achat de leurs fruits et amandes palmistes, — pour le salaire des travailleurs, ouvriers et employés, une somme se chiffrant à plus de *quinze millions de francs congolais* (13).

4. Il faut ajouter à cette énumération le PAIEMENT DES DOTS de mariage, dont le taux, sans cesse croissant, est un facteur important de circulation monétaire.

a) Avant l'arrivée des Européens, le taux de la dot (14) oscillait entre deux mille et cinq mille Nzim en certaines chefferies basongo; ailleurs et plus généralement l'écart était moindre, et le taux ne dépassait guère trois mille; ailleurs encore il restait dans l'ordre de mille, voire sept cents et même trois cents Nzim, payables en monnaie ou en « Mung ».

Lors de l'occupation européenne et au début de l'essor commercial, on commença à payer la dot en monnaie européenne, et le taux s'éleva rapidement à trois cents, quatre cents francs et plus. Puis le taux se stabilisa et resta — sauf dans la partie orientale proche de Bulungu — de l'ordre de cent cinquante à deux cents francs.

(13) Nous avons espéré apporter ici des chiffres précis basés sur des données officielles. Malheureusement pour nous, les sociétés à but lucratif tiennent à entourer de mystère leurs activités économiques, et nos demandes pressantes pour obtenir des chiffres, même globaux, se sont heurtées à un rideau de fer, dont il nous a été impossible de soulever le coin. Seule la firme Souza a mis aimablement à notre entière disposition tous les renseignements demandés, ce dont nous l'en remercions. Pour ce qui est des autres sociétés, nous avons dû nous baser sur des données qu'il est impossible de soustraire aux regards du grand public, estimations datant de 1947, et que nous nous sommes efforcé de rendre aussi objectives que possible.

(14) Nous parlons ici de la dot proprement dite à remettre au père de la fiancée. Elle est exigible en justice. Le refus de paiement des cadeaux d'usage au possesseur clanique (oncle maternel ou son remplaçant) et à la mère ne pouvait pas, jadis, être poursuivi devant les tribunaux.

Depuis la dernière guerre, et parallèlement à la hausse du prix des tissus, le taux de la dot n'a cessé de s'élever : cinq cents à huit cents francs en 1945; huit cents à mille francs en 1946-1947; il atteint parfois mille cinq cents francs. Le financé doit ordinairement ajouter à ces sommes en espèces : une couverture, une veste européenne et un sac de sel ⁽¹⁵⁾.

b) A cette dot proprement dite s'ajoutent les cadeaux d'usage au possesseur clanique et à la mère de la fiancée.

Le premier ne dépassait pas, avant l'arrivée des Européens, la somme de ving-cinq à cent Nzim. Lorsque la monnaie européenne fut en cours, quinze à vingt francs. Ce taux se maintint jusque vers 1942-1943. Actuellement le possesseur exige généralement deux cents francs et une couverture; parfois, mais rarement, trois cents francs, une couverture et une veste.

c) Le cadeau à remettre à la mère n'a pas subi une hausse correspondante. Il était jadis de cinq à dix Nzim. Puis l'habitude fut prise de remettre une brasse d'indigo. Actuellement le cadeau consiste ordinairement en une ou deux brasses d'étoffe.

(15) Il y a là incontestablement un abus, qui met obstacle au mariage des jeunes gens les moins fortunés, et favorise l'union libre. Il appartiendrait à l'Etat de fixer le taux maximum de la dot.

DEUXIÈME PARTIE.

Les Manifestations de la Prospérité économique chez les Basongo.

I. — L'AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT DE L'INDIVIDU.

I. — AVANT L'OCCUPATION EUROPÉENNE.

Nous avons vu (pp. 17-24) que le taux du salaire quotidien pourrait être évalué de la façon suivante :

Forgeron	33 Nzim
Potière	7 Nzim
Tisserand	5 Nzim
Vannier	7 Nzim
Fabricant de nattes	10 Nzim

Ces chiffres n'auraient par eux-mêmes aucune valeur, s'ils n'étaient confrontés avec le taux de la vie d'alors. Il est à vrai dire malaisé de s'en rendre un compte exact. On peut s'en faire quelque idée par la comparaison entre le taux ancien de quelques produits — qui furent alors objets d'achat et de vente — avec leur taux actuel.

	Avant l'arrivée des Européens		1947 Fr
	Nzim	Vers 1939 Fr	
Panier d'arachides (2 litres env.) .	5	1	4
Poule moyenne	50	4	25 à 40
Chèvre adulte	400	50	250 à 350
Porc adulte	1.000	150	300 à 400
Vin de palmier, calebasse moy.	5	1	3
Houe indigène 100 à 300; moyenne	200	5	20 à 25
Cruche de 10 litres	10	3	10
Natte « Lwansi »	10	2	5
Tissu de raphia	5	2	8 à 12
Panier « Mutet »	7	3	7
Panier « Mutet »	15	5	10
Panier « Kitung »	7	1	4
Tamis « Muswâl »	5	3	10

Remarquons d'ailleurs que l'achat de denrées alimentaires ne figurait pas au budget ordinaire, puisque chaque famille était à la fois producteur et consommateur.

Au budget ordinaire d'une famille, trois articles seulement s'inscrivaient : le pagné de raphia des parents, qui pouvait avoir une durée de six mois à un an; la houe et le couteau, auxquels on pourrait attribuer la durée d'un à deux ans, et la cruche, pouvant durer six mois en moyenne.

Les dépenses extraordinaires étaient constituées par les frais médicaux versés au « Ngang Nkirr » ou praticien de la magie-médecine, au Ngang Ngwùm ou devin, l'achat de la victime des sacrifices (poule ou chèvre) et les frais de justice (chèvre) ou amendes fixées par la coutume et infligées par les tribunaux des chefs. Il faudrait y ajouter les dots de mariage, dont le montant était versé le plus souvent, à défaut du fiancé, ou du jeune époux, par son possesseur clanique.

Ce qui précède permet de constater qu'avant l'arrivée des Européens le pouvoir d'achat de l'individu était bien faible, en dépit du prix infime des denrées, et que l'existence du Musongo restait à la merci des calamités imprévues : accident, maladie, veuvage, sécheresse, incendie. Ajoutons que personne ne songeait à s'en plaindre, les exigences matérielles de l'individu étant réduites à leur strict minimum, et le Musongo plaçant sa joie de vivre beaucoup plus dans l'insouciance et l'indépendance que dans le confort matériel.

II. — DANS L'ÉTAT ACTUEL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION.

Aujourd'hui quantité de besoins nouveaux sont venus s'inscrire au bilan du Musongo, qui ne s'accommode plus de l'existence inconfortable de jadis. Ces besoins sont devenus des nécessités auxquelles l'indigène ne saurait

plus se soustraire. Pour se rendre compte de cette évolution, il n'est pas de meilleure méthode que d'envisager par le détail tous les éléments du budget d'un Musongo moyen. Comme il est impossible d'énumérer tous les cas concrets qui peuvent se présenter, nous nous attacherons à une situation type, assez commune dans la région qui nous occupe : celle d'un *homme marié, père de deux enfants*.

Pour établir ce relevé, il eût été beaucoup plus facile et plus rapide d'interroger au hasard tel ou tel indigène et de transcrire sans contrôle les données fournies. Un tel travail eût été de peu de valeur; d'abord parce qu'il est impossible d'ajouter foi à la sincérité d'un tel témoignage, de plus parce qu'un budget annuel varie de localité à localité et d'individu à individu, selon les habitudes d'économie ou de prodigalité, de paresse ou d'activité, selon l'état de santé et les forces physiques, selon la fertilité ou la pauvreté du sol, l'abondance ou la rareté des richesses naturelles. Pour faire œuvre sérieuse, il faut nécessairement prendre pour base des enquêtes multipliées, soigneusement contrôlées par de multiples recoupements et dont les témoins ont été reconnus dignes de foi et désintéressés. Seules de telles enquêtes permettent d'aboutir à une conclusion synthétique établie sur des « moyennes ». Aussi sera-t-il toujours facile d'opposer aux chiffres que nous apportons des objections fondées sur tel exemple particulier qui s'en écarte. Cela va de soi, puisque les données que nous apportons sont, par définition, des chiffres « moyens ».

Devant nous maintenir sur le terrain purement économique, nous établirons le budget familial (famille de deux enfants) pour trois catégories de Basongo, que nous désignerons de la façon suivante :

a) CLASSE DU SALARIÉ AISÉ, terme choisi à dessein pour éviter celui d' « évolué », qui ne signifie rien de précis et

de définitif, pêche par amphibologie et prête à maints abus. L'« Évolution », d'ailleurs, suppose avant tout un ensemble de qualités intellectuelles et morales qui débordent le cadre de ce travail.

La situation du « salarié aisé » suppose une spécialisation assez poussée et permet un niveau de vie relativement large.

b) CLASSE DU SALARIE MOYEN : elle suppose une certaine spécialisation et comporte une vie modeste, à l'abri de la gêne.

c) CLASSE INFÉRIEURE. Elle comprend les indigènes que l'opinion courante caractériserait facilement et abusivement de « non évolués », quoique bon nombre d'entre eux fassent preuve de qualités intellectuelles et morales supérieures à celles que nous rencontrons chez plus d'un soi-disant « évolué ».

Dans cette dernière classe rentrent les indigènes non spécialisés, vivant hors des centres européens, — où le niveau de vie factice ne donne pas une idée exacte de ce qu'il est pour l'ensemble de la population, — menant leur existence dans leur milieu d'origine ou dans des huileries de l'intérieur.

**A.— BUDGET FAMILIAL D'UN SALARIÉ
APPARTENANT A LA CLASSE AISÉE.**

(Taux moyens au deuxième trimestre 1948.)

I. — ACTIF.

<i>1. Gains réalisés par le mari.</i>	Durée	Par an	Total annuel
Le salaire moyen est difficile à établir, vu les écarts considérables.			
Chiffres extrêmes :			
24.000 francs par an (chef de secteur, infirmier diplômé, secrétaire sous statut, conducteur de travaux...);			
10.000 francs par an (mécanicien, ouvrier qualifié...).			
Taux moyen par an.		15.000	
 <i>2. Gains réalisés par la femme.</i>			
Il est rare que l'épouse se livre à des travaux productifs (culture, élevage...).			
L'actif du ménage se clôt donc au salaire du mari.			
		=====	

II. — PASSIF.

<i>1. Ravitaillement.</i>			
Manioc, aliment de base (10 fr)	Semaine	520	
Viande et aliments d'appoint (30 fr)	Semaine	1.560	
Sel (1 fr)	Semaine	52	
Huile comestible (5 fr)	Semaine	260	
Condiments (piment, oignon...) (1 fr) ...	Semaine	52	
Vin de palmier (7 Calebasses à 2 fr : 14 fr).	Semaine	728	
Cigarettes (2 paquets à 5 fr : 10 fr)	Semaine	520	
		-----	3.692
 <i>2. Ménage.</i>			
Eclairage (1 lampe à 100 fr)	5 ans	20	
Pétrole (1 litre à 4 fr)	2 sem.	104	
Savon lessive et toilette (6 fr)	1 mois	72	
Bassin émail pour bébés (1 à 100 fr)	6 ans	17	
Bassin émail pour toilette (1 à 70 fr) ...			
Bassin émail pour toilette (1 à 30 fr) ...	6 ans	17	
Casserole émail (1 à 100 fr)			
Casserole émail (1 à 60 fr)	3 ans	53,3	
Soupière émail (1 à 60 fr)	5 ans	12	

	Durée	Par an	Total annuel
Assiettes émail (2 à 15 fr)	5 ans	6	
Couverts de table (2 à 24 fr)	6 ans	8	
Dames-jeannes (2 à 20 fr)	3 ans	13,3	
Essuie-mains (2 à 30 fr)	1 an	60	
Tamis à farine (10 fr)	2 ans	5	
Corbeilles diverses (15 fr)	2 ans	7,5	
Couverture (100 fr)	4 ans	25	
Moustiquaire (120 fr)	5 ans	24	
Fer à repasser (100 fr)	20 ans	5	
Table et deux chaises (85 fr)	10 ans	8,5	
Chaise de repos (25 fr)	10 ans	2,5	
Lit de bois (80 fr)	15 ans	5,3	
Malle de tôle (250 fr)	20 ans	12,5	
Boy (petit serviteur à tout faire) (15 fr)	Mois	180	
			657,9

3. Habillement.

a) Du mari :

Chemises (2 à 130 fr)	6 mois	700
Veste (150 fr)	2 ans	75
Pantalon (150 fr)	1 an	150
Chapeau (70 fr)	2 ans	35
Chaussures cuir (150 fr)	2 ans	75

b) De la femme :

Blouse et pagne (300 et 220 fr)	8 mois	780
Mouchoir de tête (65 fr)	6 mois	130

c) Des enfants :

Culotte, robe (2 à 30 fr)	4 mois	180
---------------------------------	--------	-----

2.125

4. Délassements.

Vélo (2.300 fr et taxe annuelle)	6 ans	410
Journal, revues, lectures, phono, etc. (100 fr)	1 an	100

510

5. Impôt de capitation (et centimes additionnels)

210

**B. — BUDGET FAMILIAL D'UN SALARIÉ
APPARTENANT A LA CLASSE MOYENNE.**

(Taux au deuxième trimestre 1948.)

I. — ACTIF.

1. <i>Gains réalisés par le mari.</i>	Durée	Par an	Total annuel
Secrétaire de secteur	6.300-3.600		
Greffier de secteur	5.700-3.600		
Clerc moyen	5.500-3.600		
Aide infirmier	3.300-3.000		
Capita cantonnier	2.700-2.400		
Chauffeur d'auto	3.000-2.100		
Maçon	2.500-2.000		
Moyenne approximative.		3.560	

2. *Gains réalisés par la femme.*

L'épouse se livre ordinairement à de petites cultures vivrières et à l'élevage, d'où économie de moitié sur le budget ravitaillement, soit

650
—————
4.210

=====

II. — PASSIF.

1. *Ravitaillement.*

Manioc, aliment de base (10 fr)	Semaine	520
Viande et aliments d'appoint (15 fr)	Semaine	780
Sel (1 fr)	Semaine	52
Huile comestible (5 fr)	2 sem.	260
Vin de palmier (10 fr)	Semaine	520
		—————
		2.132

2. *Ménage.*

Éclairage (lampe tempête à 80 fr)	5 ans	16
Pétrole (2 litres à 4 fr)	1 mois	96
Savon (4 fr)	1 mois	48
Bassin émail pour bébés (1 à 100 fr)	6 ans	17
Bassins émail pour toilette (2 à 30 fr) ...	6 ans	10
Casserole émail (1 à 80 fr)		
Casserole émail (1 à 35 fr)	3 ans	42
Assiette émail (*) (1 à 15 fr)	6 ans	2,5
Couverts de table (24 fr)	6 ans	4
Cruches de terre cuite (2 à 8 fr)	6 mois	32

(*) La femme ne prend pas ses repas avec son mari.

	Durée	Par an	Total annuel
Essuie-mains (1 à 20 fr)	6 mois	40	
Couverture (100 fr)	5 ans	20	
Moustiquaire (120 fr)	6 ans	20	
Fer à repasser (100 fr)	20 ans	5	
Table et chaises (65 fr)	10 ans	6,5	
Chaise de repos (25 fr)	10 ans	2,5	
Lit de bois (80 fr)	15 ans	5,3	
		<hr/>	366,8

3. *Habillement.*

a) Du mari :

Chemise (80 fr)	6 mois	160
Pantalon (80 fr)	6 mois	160
Chapeau (25 fr)	3 ans	8,3
Chaussures de cuir usagées (70 fr)	1 an	70
Veste (65 fr)	2 ans	32,5

b) De la femme :

Blouse et pagne (120 fr)	4 mois	360
Mouchoir de tête (50 fr)	2 ans	25

c) Des enfants :

Culotte, robe (2 à 30 fr)	6 mois	120
---------------------------------	--------	-----

 935,8

4. *Délassement.*

Vélo (2.300 fr et taxe annuelle)	6 ans	410
Revue, lectures (50 fr)	1 an	50
Cigarettes (1 paquet à 5 fr)	Semaine	260

 720

5. *Impôt de capitation* 140

**C. — BUDGET FAMILIAL D'UN INDIGÈNE MOYEN
NON SPÉCIALISÉ APPARTENANT À LA CLASSE INFÉRIEURE
ET VIVANT DANS SON MILIEU D'ORIGINE
OU DANS UNE HUILERIE DE L'INTÉRIEUR.**

Malgré le régime de la séparation des biens, l'actif de l'épouse concourt avec celui du mari à l'habillement de l'épouse et au ravitaillement familial. L'avoir féminin, malgré sa modicité, doit donc entrer en ligne de compte dans le budget familial.

Nous allons considérer successivement les divers travaux auxquels l'homme puise ses ressources.

A. — Travailleur engagé dans une huilerie.

I. — ACTIF.

	Durée	Par an	Total annuel
1. <i>Gains réalisés par le mari.</i>			
Salaire (trav. non qualifié) (*) (133,75 fr).	Mois	1.605	
2. <i>Gains réalisés par la femme.</i>			
Les femmes de travailleurs ne peuvent généralement apporter qu'un appoint au ravitaillement familial, vu l'exiguïté des terrains de culture et la difficulté de l'élevage. Cet appoint peut atteindre un tiers au maximum, soit			
		300	
Extraction d'amandes palmistes (30 fr) .	Mois	360.	
		<hr style="width: 50px; margin: 0 auto;"/>	2.265
			====

II. — PASSIF.

1. *Ravitaillement.*

Manioc (10 fr)	Semaine	520	
Viande (en partie fournie par l'employeur) (5 fr)	Semaine	260	
Sel (1 fr)	Semaine	52	
Huile (fournie par l'employeur)			
Tabac (1 fr)	Semaine	52	
		<hr style="width: 50px; margin: 0 auto;"/>	884

(*) Nous évaluons à vingt-cinq le nombre moyen de journées de travail d'un mois.

	Durée	Par an	Total annuel
<i>2. Ménage.</i>			
Houe européenne (30 fr)	6 ans	5	
Machette (couteau) (35 fr)	6 ans	6	
Cruches en terre (2 à 6 fr)	6 mois	24	
Casserole émail (1 à 80 fr)	3 ans	27	
Écuelles en terre (2 à 2 fr)	6 mois	8	
Soupière émail (60 fr)	10 ans	6	
Couverture (fournie par l'employeur) ...			
Moustiquaire (n'est pas d'un usage général).			
Nattes (2 à 5 fr)	1 an	10	
Table et chaises (65 fr)	10 ans	6,5	
Chaise de repos (25 fr)	10 ans	2,5	
		<hr/>	95

3. Habillement.

<i>a) De l'homme :</i>			
Culotte de travail (70 fr)	4 mois	240	
Pantalon de dimanche (100 fr)	4 ans	25	
Chemise de travail (50 fr)	4 mois	150	
Veste européenne usagée (65 fr)	2 ans	32,5	
<i>b) De la femme :</i>			
Blouse et pagne (120 fr)	4 mois	360	
Mouchoir de tête (45 fr)	2 ans	22,5	
<i>c) Des enfants :</i>			
Culotte ou robe (2 à 30 fr)	6 mois	120	
Dès leur jeune âge, les enfants concourent à leur habillement, en brisant des amandes palmistes.		<hr/>	950
<i>4. Impôt de capitation (et centimes additionnels)</i>			119

B. — « Coupeur de fruits » de palmier, résidant au village.**I. — ACTIF.**

	Durée	Par an	Total annuel
<i>1. Gains réalisés par le mari.</i>			
Fourniture annuelle moyenne :			
200 caisses à 14 fr			2.800
A déduire : ristourne (*) 60 caisses			640
		<hr/>	
Gain personnel	1 an	2.160	

(*) En quelques villages particulièrement favorisés quant aux palméraires naturelles, le coupeur parvient à fournir par ses propres moyens 20 caisses mensuelles au cours des quatre mois de la bonne saison, et 15 au cours des autres mois. Ces exemples sont rares. La plupart des coupeurs doivent faire appel à un ou deux auxiliaires rétribués.

	Durée	Par an	Total annuel
2. Gains réalisés par la femme.			
L'aide qu'elle doit fournir à son mari pour le portage des fruits, de la forêt au village, et parfois du village au hangar d'achat, ne lui permet guère que les cultures vivrières nécessaires au ravitaillement familial.			
En outre, travail réduit d'extraction d'amandes palmistes, soit environ 25 fr.			
	Mois	300	
3. Bénéfices accessoires.			
Chasse, pêche, élevage, culture du tabac, etc.; v. <i>infra</i> , pp. 48-49.			2.050

II. — PASSIF.

1. Ravitaillement.			
Manioc (fourni par les cultures)			
Viande (5 à 10 fr)	Semaine	380	
Appoint (pépins de courge, piment, chenilles...)	1 sem.	104	
Sel (1 fr)	1 sem.	52	
Tabac (1 fr)	1 sem.	52	
Huile (fabrication familiale)			
			588
2. Ménage.			
Houe (30 fr)	3 ans	10	
Machette (fournie par l'employeur)			
Hachette indigène (15 fr)	2 ans	5	
Cruches en terre (2 à 6 fr)	6 mois	24	
Marmite en terre (1 à 5 fr)	4 mois	15	
Écuelles de terre (2 à 1,5 fr)	4 mois	9	
Panier de portage « Mutet » (1 à 10 fr) ...	2 mois	60	
Panier de portage « Mutet » (1 à 7 fr) ...	6 mois	14	
Couverture (fournie par l'employeur) ...			137
3. Habillement (*).			
a) De l'homme :			
Culotte de cretonne (55 fr)	3 mois	220	
Veste européenne usagée (65 fr) ...	2 ans	32,5	
b) De la femme :			
Pagne de cretonne (2 brassés à 45 fr) ...	4 mois	180	
Blouse et pagne de dimanche (120 fr) ...	8 mois	180	

(*) Les tissus de traite ne supportent pas le lavage. De là leur très courte durée. De plus, le travail en forêt accélère rapidement l'usure des vêtements. Aussi, vu leur prix et leur courte durée, la femme ne s'habille souvent que d'une loque.

c) Des enfants :	Durée	Par an	Total annuel
Jusque vers huit ans, les enfants ne s'habillent que d'une loque rejetée par les parents. Après cet âge, ils pourvoient eux-mêmes en partie à leur habillement par la vente des amandes palmistes.			
Aide pécuniaire du père (20 fr) ...	1 an	20	769,5
4. <i>Impôt de capitation</i> (et centimes additionnels)			98

C. — Indigène vivant au village de ses propres ressources.

Nous allons considérer successivement les divers travaux auxquels un indigène peut se livrer. Nous ferons précéder de la lettre E ceux qui sont exclusifs de tout autre, en tant qu'absorbant l'activité entière de l'individu. Les autres peuvent être exercés concurremment.

I. — ACTIF.

a) TRAVAUX MASCULINS.

1. *Elevage* (*).

Cochon (cochon indigène laissé en liberté) :			
Croît : 10 jeunes (pertes déduites)			
à	125	1 an	1.250
A déduire : achat de la truie de reproduction			
	450	5 ans	
Perte de valeur après 5 ans .	200		
Dommages payés en 5 ans ...	250		
	450 — 450		
Placement « à capital perdu »	000		1.250
Chèvre :			
Croît : 2 jeunes (pertes déduites) à 75 fr			
		1 an	150
A déduire : achat de la chèvre de reproduction			
	300		
Perte de valeur après 10 ans	150		
	150	10 ans	—15
			135

(*) L'élevage, surtout celui du cochon, ne peut être généralisé dans une même agglomération, à cause des dégâts considérables occasionnés par le petit bétail. Le cheptel d'un indigène moyen ne s'élève guère au dessus de deux ou trois chèvres et autant de poules. Rarement quelques cochons.

	Durée	Par an	Total annuel
Poules :			
Croît de 2 poules : 20 poulettes à 10 fr .	1 an	200	
A déduire : achat de 2 poules de reproduction 50 fr, revendues ensuite sans perte	2 ans		200
Chiens :			
Croît : 6 jeunes (pertes déduites) à 50 fr	1 an	300	
A déduire : achat de la chienne 100 fr, placement « à capital perdu »	6 ans	-16.6	283,4
Canard :			
En raison des pertes considérables, cet élevage est actuellement improductif. Il ne sert qu'à l'alimentation familiale.			
Mouton :			
Cet élevage n'est pas assez développé pour présenter actuellement un revenu.			
2. <i>Chasse</i> (en pays spécialement giboyeux) (<i>très rare</i>).			
E Par piège et sans frais (trav. exclusif).			
Vente au détail du gibier de forêt (200 fr)	1 mois	2.400	
Vente de rongeurs champêtres (10 fr) .	1 mois	120	2.520
3. <i>Artisanat</i> .			
E Forge (compte tenu du chômage), v. p. 15 (138 fr)	1 mois		1.656
E Vannerie, v. p. 16 (travail : 25 jours) (95,8 fr)	1 mois		1.149,6
E Confection de nattes, v. p. 14 (travail : 25 jours) (125 fr)	1 mois		1.500
E Menuiserie, v. p. 17 (332,6 fr)	1 mois		3.984
E Couture (amortissement compris), v. p. 17 (375 fr)	1 mois		4.500
E Vente de vin de palmier (135 fr)	1 mois		1.620
E Culture du tabac (25 fr)	1 mois		1.500
Culture du tabac à titre complémentaire (25 fr)	1 an		25
Coupe de fruits, à titre d'auxiliaire d'un coupeur en titre, v. p. 32	1 an		640

	Durée	Par an	Total annuel
<i>b) TRAVAUX FÉMININS.</i>			
1. <i>Pêche</i> (*).			
Pendant deux mois de l'année (75 fr) ...	Mois	150	
2. <i>Poterie.</i>			
E Cruches, marmites, écuelles (75 fr)	Mois	900	
3. <i>Extraction d'amandes palmistes.</i>			
E Travail exclusif (200 fr)	Mois	2.400	
De concert avec travail quotidien (50 fr).	Mois	600	
		<hr/>	4.050
4. <i>Cultures</i> (produits excédant le ravitaillement familial).			
Arachides	1 an	150	
Manioc sec	1 an	120	
Maïs	1 an	100	
Pépins de courge « Mantete »	1 an	100	
Piment « Pilipili »	1 an	25	
		<hr/>	495

II. — PASSIF.

1. <i>Ravitaillement.</i>			
Ordinairement fourni par le travail familial.			
Sel (1 fr)	Semaine	52	52
2. <i>Ménage.</i>			
Voir B. II, p. 33	1 an	137	
Ajouter : Machette à 35 fr	3 ans	12	
Couverture à 100 fr	3 ans	33,3	
		<hr/>	182,3
3. <i>Habillement.</i>			
Voir B. II, 3, p. 33			769,5
4. <i>Impôt de capitation</i>			
			98

La plupart des cantonniers, accomplissant leur tâche dans leur région d'origine, continuent à résider au village. La femme peut donc se livrer à des cultures vivrières et de rapport.

(*) La pêche se pratique dans des trous artificiels ou barrages. Une espèce de poissons très prolifiques est multipliée : elle porte le nom de « Bimbata ». La capture est opérée à l'épuisette, au cours des mois de mai et août.

D. — Journaliers, cantonniers.

I. — ACTIF.

1. Gains réalisés par le mari.	Durée	Par an	Total annuel
Salaire (133,75 fr)	1 mois	1.605	
2. Gains réalisés par la femme.			
Produit des cultures (v. <i>supra</i> , p. 35, b, 4)	1 an	495	
Extraction d'amandes palmistes	1 an	600	
Travaux divers (v. <i>supra</i> , p. 35, 1, 2) ...		—————	2.700

II. — PASSIF.

V. <i>supra</i> , p. 45, II, 1, 2, 3	1 an	1.003,8	
Impôt de capitation (et centimes additionnels)	1 an	119	
		—————	1.122,8

II. — L'AMELIORATION
DES CONDITIONS D'EXISTENCE.

L'objet de ce chapitre est de mesurer, autant que faire se peut, l'étape parcourue par les Basongo dans la voie de la civilisation matérielle. Pour cela, il n'importe pas tant de considérer où en sont arrivés ceux qu'on est convenu d'appeler les « évolués », petite minorité détribalisée, en contact direct avec la civilisation européenne, qu'elle s'attache à copier, que d'examiner les conditions d'existence de l'ensemble de la population, de celui qu'on pourrait qualifier de « Musongo moyen », classé dans la catégorie des non-évolués, ou à tout le moins « demi-évolué ». C'est seulement par le « standing » de vie de celui-ci que peut se mesurer le progrès général réalisé aux points de vue : de l'habitation, du mobilier, du vêtement, de l'alimentation, de la vie familiale.

I. — L'HABITATION.

1. Les premiers Européens qui pénétrèrent dans la région auraient eu beaucoup de peine, sans le secours de leurs auxiliaires indigènes, à dénombrer les aggloméra-

tions. Les hameaux, en effet, — dont le nombre s'élevait à quelque deux cent cinquante, — étaient ordinairement cachés dans de petites clairières entourées de forêt, à proximité des ruisseaux, sur des collines peu élevées. Les cases de paille, basses, serrées les unes contre les autres, sans aucun alignement, perdues au milieu des hautes herbes, ne se signalaient aux regards qu'à peu de distance. L'hygiène et la propreté étaient entièrement insoupçonnées. Tout autour de chaque case pourrissaient les immondices jetés au hasard. Ce sera l'honneur des médecins membres de la « Mission Médicale de Kikwit », et des premiers agents de l'État d'avoir fait sortir les villages de ces gîtes à tsé-tsé et de les avoir groupés sur les collines en agglomérations saines, faciles à atteindre et à contrôler. La plupart se sont maintenues sur ces emplacements judicieusement choisis.

Néanmoins la case resta encore assez longtemps ce qu'elle était dans les temps anciens.

Le plan était toujours rectangulaire et ne comportait pas de cloison intérieure. Les dimensions ne dépassaient guère deux mètres sur trois ou quatre. Le toit à double pente et à arrête vive. Il était fait de Kisim (*Sporobolus barbigerus*), paille fine et dure, la plus répandue dans la région, résistant aux atteintes des termites; plus rarement de Musesi (*Imperata cylindrica*). La porte, toujours surélevée de cinquante centimètres environ, pour empêcher l'accès des reptiles, ne mesurait guère plus de cinquante centimètres sur septante; elle était fermée par une claie de lattes de palmier glissant latéralement à l'intérieur de la case.

La matière dont étaient faites les parois différait quelque peu selon les régions. Dans la partie occidentale, les murs sont de paille dressée verticalement contre un bâti intérieur de bois, retenue en place du côté de l'extérieur par des lattes de palmier liées horizontalement par trois, à des intervalles de vingt centimètres de distance. Dans

cet intervalle sont introduites de petites lattes de palmier disposées obliquement et dessinant ainsi des triangles ou des losanges réguliers.

Là où se rencontrait une espèce de palmier nain à larges feuilles appelé Mfung (*Sclerosperma Mansii*) et principalement dans la partie orientale, la paille est souvent remplacée par une triple couche de ces feuilles, assujetties aussi sur le bâti en bois par des lattes de palmier horizontales. Mais à cause de la fragilité de ces feuilles, qui doivent être préservées de la pluie, elles sont souvent entièrement cachées par des lattes extérieures serrées l'une contre l'autre.

2. Pour voir apparaître les premières habitations en pisé, il fallut attendre, dans la partie Est, les années 1919 et 1920, et dans la partie Ouest, plus éloignée de l'influence européenne, les années 1925 et 1926. Vers cette date, des travailleurs basongo, recrutés par la Compagnie H.C.B. pour les centres huiliers de Leverville et Kwenge, apprirent aux camps à construire des habitations mieux conditionnées que les leurs. De retour à leurs villages, ils se mirent en devoir de reconstruire leurs cases sur le même modèle et de préserver les murs contre la pluie par une véranda de cinquante à nonante centimètres de largeur, fermée elle-même par un clayonnage en lattes de palmier. Pour raison de propreté, et pour éviter en même temps les dangers d'incendie, ils prirent plus tard l'habitude d'adjoindre à leur case une petite cuisine distante de quelques mètres, où la femme prépare la nourriture et conserve ses réserves de vivres.

L'habitation moderne de l'indigène moyen, tout en conservant le même style, se présente souvent sous un aspect assez coquet et confortable. Il est rare qu'elle ne compte pas deux pièces, une chambre à coucher et un local pour les repas; souvent un apprentis est pris sur la véranda à l'usage des enfants. Les murs de pisé, bien droits et lisses,

sont ordinairement blanchis au kaolin, et parfois ornés à leur partie inférieure d'un bandeau de couleur ocre ou noire. Le sol, en argile battue, est net et propre. L'aération est assurée par deux à quatre petites fenêtres munies de volets; la maison est fermée par une porte de planches bien rabotées, fermant à clef. Les premières maisons de pisé étaient souvent trop basses pour qu'on pût s'y tenir debout; la plupart des habitations récentes possèdent des murs assez hauts pour permettre d'y circuler à l'aise.

Les huttes de paille à la mode ancienne ont encore survécu longtemps à côté des cases modernes en pisé. Elles ont entièrement disparu depuis 1937-1938.

3. En même temps que, sous l'impulsion combinée des Services Médical et Territorial, les agglomérations se transportaient sur les collines saines et bien aérées. l'aspect des villages se transformait. Les habitations se distançaient et s'alignaient sur deux rangées, laissant entre elles un espace de trente à quarante mètres en moyenne, appelé « Muwang ». Sur cette vaste place rectangulaire des arbustes ont été ordinairement plantés, sous le feuillage desquels les femmes aiment à accomplir leurs travaux domestiques, les hommes à tenir leurs conciliabules, et les chefs à rendre leurs jugements. Dans la plupart des villages, on y trouve également des arbres fruitiers, surtout mandariniers, orangers, papayers, parfois avocatiers.

4. Le MOBILIER de jadis était réduit au strict minimum. Contre l'une des parois de paille, une natte posée à terre, où dormaient les parents à côté du nourrisson; contre la paroi opposée, une autre natte pour les enfants en bas âge. Les adolescents logeaient dans des cases communes, réservées l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. L'habitude fut prise assez tôt de surélever les nattes au moyen

d'un grossier clayonnage, posé sur de petites fourches d'une hauteur de deux décimètres. L'ensemble était appelé « Nting ».

Sur une claie plus élevée étaient entassés les objets les plus divers : ustensiles de cuisine et instruments de chasse et de pêche, écuelles et calebasses de vin de palme, épis de maïs et paniers d'arachides, corbeilles remplies de manioc sec et résidus d'aliments. A terre, les marmites, cruches, instruments de travail. Aux lattes du toit pendaient quantité de minuscules calebasses, de cornes d'animaux ou petits sachets de raphia, récipients contenant des ingrédients les plus divers de la magie et de la médecine, noircis et comme vernis par la fumée.

Au milieu d'un tel encombrement et au sein de l'obscurité qui y régnait, même en plein jour, seuls les habitués de cet antre parvenaient à s'y mouvoir sans risquer de se heurter ou de buter. A vrai dire le Musongo passait sa journée hors de sa case et ne s'y réfugiait que lors des grandes pluies, ou pour y dormir au coin du feu et dans une atmosphère surchauffée et enfumée.

Lorsqu'on pénètre aujourd'hui dans l'habitation d'un Musongo moyen qui se respecte, l'impression est tout autre : on est frappé par l'aspect de propreté et de confort relatif qui y règne. Souvent le « Nting » a été remplacé par un lit de bois exécuté par un menuisier et muni, en guise de sangle, d'un treillis de fines lianes bien tressées. Il est peu de maisons qui ne possèdent une table et plusieurs chaises, dont une chaise de repos; beaucoup sont éclairées par une lampe à pétrole. Sur une claie sont disposés un grand bassin pour le bain des bébés et un ou plusieurs plus petits pour les parents. Sur une corde sont alignés les vêtements de dimanche et les vêtements de travail de rechange. Les murs sont souvent ornés d'images empruntées à des revues illustrées. Grâce à l'existence de

la cuisine, où sont conservées les provisions et les ustensiles de ménage, l'habitation est maintenue dans son état de propreté.

II. — LE VÊTEMENT.

1. Pendant les siècles qui précédèrent l'arrivée des Européens, le vêtement ne consista qu'en grossiers tissus de raphia. Les hommes s'enroulaient autour des reins le Mbalankwin, dont nous avons parlé plus haut (p. 21); les femmes se contentaient de deux petits carrés de quelques décimètres de côté, retenus en avant et en arrière par une ficelle de raphia nouée à la taille.

2. Les premiers tissus européens apparurent dans la région vers 1910. Ils étaient importés par les commerçants établis sur le Kwilu, le Nsay ou Inzia, et la Lukula. Leurs capitans noirs, à la recherche d'amandes palmistes, parcouraient les villages de l'intérieur où les Européens n'osaient pas encore pénétrer, portant des stocks de brasses d'indigo à distribuer à titre d'acompte. Le succès répondit à l'attente : c'est grâce à cet appât que les Basongo se décidèrent à exploiter les amandes palmistes.

Jusque vers 1920, les cotonnades restèrent cependant réservées à une élite, et la majorité des indigènes se revêtaient encore de raphia. Ces derniers tissus ne disparurent définitivement que vers 1930.

Les années d'avant-guerre furent la plus belle période du vêtement : variété, qualité, prix abordables, large diffusion. Le vêtement comportait pour les femmes le long pagne multicolore roulé autour des reins et descendant jusqu'à terre, la blouse de même tissu, à manches courtes, et le mouchoir de couleur vive, souvent en soie, roulé autour de la tête. Le vêtement masculin consistait en un pantalon et une blouse, rarement le chapeau de feutre. Avant 1945 les chaussures restaient l'apanage des

riches. Le vêtement de travail était le même, sauf que les hommes portaient de préférence la culotte courte.

Les premières années de guerre et l'arrêt de l'importation amenèrent, d'une part, nous l'avons vu, un retour passager et restreint aux tissus de raphia, d'autre part, une simplification du vêtement. Les femmes se contentaient des deux petits carés de tissu de jadis; les hommes, du petit pagne autour des reins. Cette régression considérable n'a pas encore pris fin. Les prix élevés des tissus et leur courte durée portent beaucoup d'indigènes à se contenter, pour le travail, du vêtement que nous venons de décrire; seul le vêtement de dimanche est un peu plus riche.

Les dernières augmentations de salaires ont permis une certaine amélioration. Des éléments nouveaux sont aussi venus s'ajouter dans l'habillement : l'importation de vestons européens ou américains usagés a obtenu un grand succès, au point que cet élément fait rarement défaut dans le paiement de la dot de mariage. La mise sur le marché de grandes quantités de chaussures usagées à un prix abordable a eu également pour résultat une diffusion notable de la chaussure chez les hommes.

III. — L'ALIMENTATION.

L'alimentation du Musongo moyen est restée sensiblement la même que dans les temps anciens. En un sens, elle a quelque peu régressé.

L'aliment de base est toujours la pâte de manioc, « Bwa », préparée avec la farine du manioc préalablement roui et séché, parfois mélangé avec la farine de maïs. Cet élément de base suppose un aliment d'appoint. Malheureusement, la viande est devenue rare; le gibier, très abondant jadis dans les plaines et forêts basongo, a émigré vers des régions moins peuplées; l'élevage est resté sta-

tionnaire; le choléra s'est abattu sur la volaille. Les louables efforts du Gouvernement pour développer l'élevage et dissiper les préjugés contre les travaux agricoles se sont heurtés à l'incompréhension des populations et à l'égoïsme des possesseurs de terres. Aujourd'hui encore, comme avant l'arrivée des Européens, les femmes et les enfants consomment un temps considérable à la recherche des champignons et des insectes, chenilles et sauterelles; faute de quoi la famille doit se contenter de son insuffisante et rebutante alimentation végétale, jeunes pousses de manioc, pépins de courge et feuilles comestibles.

CONCLUSION

LES BASONGO EN FACE DE L'ÉVOLUTION CIVILISATRICE.

Il y a un peu plus de quarante ans, la civilisation européenne n'avait pas encore fait son apparition chez les Basongo : aucun Européen n'avait encore pénétré dans cette région.

Dans l'espace d'une quinzaine d'années, — entre 1903 et 1919, — ils virent pour la première fois :

quelques explorateurs et prospecteurs au compte de compagnies commerciales ⁽¹⁾, et les premières factoreries, un représentant de la Force Publique ⁽²⁾, un agent du Service Territorial ⁽³⁾, un membre de la Mission Médicale de Kikwit ⁽⁴⁾, les premiers missionnaires protestants et catholiques ⁽⁵⁾, les premières écoles élémentaires pour la jeunesse des villages ⁽⁶⁾,

(1) MM. Dryepont, qui remonta le Kwilu vers Bulungu et Van Impe, qui prospecta la rive droite de la Luniungu en 1903; Van Sas, qui visita les postes de la Compagnie du Kasai à Kolokoso et Kongo en 1904. Une factorerie existait en 1906 à Tawanba, dans la boucle du Kwilu.

(2) Le lieutenant Van den Bosch, 1912.

(3) M. de Schuyter, vers 1915.

(4) M. Depoorter, vers 1915.

(5) M. le Pasteur Lesley; le R.P. Vanderyst, 1915-1917.

(6) A Kindongo, Mosongo, Putumbungu, Kinimi, Miwansi, Mubo, 1916-1917.

les premiers commerçants européens établis sur leurs terres ⁽⁷⁾,

les premières presses à huile ⁽⁸⁾.

Jusque-là, l'existence du Musongo s'était déroulée dans une misère physique, intellectuelle et morale voisine de l'animalité.

Aujourd'hui, des richesses naturelles, qui se perdaient jadis sans aucun profit, apportent à l'indigène des sommes considérables ⁽⁹⁾ et fournissent un travail rémunérateur non seulement aux hommes adultes (coupe des fruits de palmiers, travail aux usines), mais même aux femmes, aux infirmes et aux enfants (amandes palmistes, vannerie); de nouveaux travaux lucratifs sont venus s'ajouter aux anciens (travail de cantonnier, menuiserie, couture). Pour faciliter les communications et accélérer l'évacuation des produits, un réseau de deux cents kilomètres de routes pour automobiles s'est substitué aux difficiles sentiers indigènes. Cinq grandes usines mécaniques travaillent à plein rendement pour la fabrication de l'huile ⁽¹⁰⁾; vingt-quatre magasins accélèrent la circulation monétaire et fournissent à la population les produits européens capables de favoriser son bien-être ⁽¹¹⁾.

A ces travaux matériels sont venus s'en ajouter d'autres, plus relevés et plus lucratifs; les Basongo ont vu s'ouvrir devant eux des carrières jadis réservées exclusivement aux Européens : clercs, secrétaires, comptables, greffiers ont pu constater par eux-mêmes les bienfaits même matériels que leur a apportés l'instruction.

(7) A Putumbungu, Kingumba, Kinzambi, Kikwanga, 1917-1918.

(8) Huileries à main à « Miwansi » près de Kongo et « Kolokoso », près de Kamba (C.K.).

(9) Voir p. 34.

(10) Usines mécaniques de Pinzi, Kizia, Putumbunba (H.C.B.); Putumbungu et Kimbumba (Carlos Souza).

(11) Centres commerciaux de Bulungu et Putumbungu; factoreries à Kimbumba, Kimbimbi, Kimbanda, Putumbumba, etc.

En face des premières manifestations de la civilisation européenne et de ses rapides progrès, quelle a été la *réaction* des Basongo?

Leur caractère entier et traditionnel ne les a-t-il pas mis en défiance contre ces innovations? Ne les a-t-il pas rendus imperméables aux influences étrangères?

Cette intrusion des civilisateurs dans leur existence a-t-elle eu pour résultat la dislocation brutale des cadres anciens? — ou bien les Basongo ont-ils su adapter ces cadres traditionnels à un ordre nouveau?

Pour répondre à cette question de manière adéquate, il faudrait envisager la *civilisation totale*, et non pas seulement l'un de ses aspects. La civilisation ne se pose pas seulement sur le plan économique. Elle se propose un quadruple relèvement des populations : relèvement matériel, social, intellectuel et moral.

Or le premier seul fait l'objet propre de cette étude, et il ne nous est demandé qu'une rapide incursion sur le second, pour répondre à la question qui nous est posée au sujet de la « vie familiale ».

1. La première réaction des Basongo ne fut guère favorable au PROGRÈS ÉCONOMIQUE.

A qui leur aurait demandé il y a quinze ans si leur bien-être a augmenté depuis l'arrivée des Européens, ils n'auraient pas répondu sans réticence. Ils n'auraient pas manqué de se répandre en regrets sur la disparition de la joie de vivre, qui, de l'avis de certains, était entière avant l'arrivée des étrangers sur leur domaine. En fait, au cours des premières années qui suivirent l'occupation européenne, ni les « coupeurs de fruits », ni les briseurs et briseuses de noyaux palmistes ne se montrèrent fort pressés de s'acquitter de leurs engagements ou de payer la dette qu'ils avaient contractée en acceptant des avances. Ils travaillaient apparemment à contre-cœur. Les capitans noirs envoyés par les commerçants pour leur proposer

la demande, et même l'Européen de passage n'étaient guère bien vus. En 1923 le vide se faisait encore en plus d'un village, et l'indigène se cachait en forêt dès l'approche du Blanc.

C'est que, à cette époque, pour le Musongo comme pour beaucoup d'autres, la joie de vivre consistait beaucoup plus dans l'insouciance et l'indépendance que dans la sécurité et le confort matériel. Or il se voyait — il se croyait — privé des deux premiers par l'arrivée des civilisateurs. Les multiples obligations auxquelles il se trouvait soumis lui étaient apparues comme une contrainte perpétuelle entravant la douce liberté du caprice et lui faisant perdre la joie de vivre.

Depuis une quinzaine d'années, le Musongo a compris, ou commencé à comprendre que cet ordre nouveau est pour son bien. Il lui a fallu constater par expérience que l'aisance, le confort, l'hygiène que lui apporte ou que lui permet le développement économique n'ont pas peu contribué à le libérer de la contrainte perpétuelle où le tenait l'appréhension des calamités qui menaçaient et attristaient son existence, conséquences de son ignorance, de son imprévoyance ou de sa paresse.

2. Si nous passons sur le TERRAIN SOCIAL, nous devons reconnaître que l'adaptation a été réalisée sans heurt.

L'individu a été émancipé de l'étroite et perpétuelle tutelle que faisait peser sur lui son « possesseur clanique » (12). Sans rompre brutalement avec le système clanique, la famille est devenue une entité sociale et la vie familiale a pu se greffer sur le vieux tronc clanique sans le détruire, en corrigeant seulement ses abus et ses

(12) Rappelons que nous désignons par ce terme tout chef clanique occupant le dernier échelon de la hiérarchie. Dans le système matriarcal — comme c'est le cas pour les Basongo — le possesseur clanique est normalement le frère utérin de la mère; à son défaut, le plus proche parent (par les femmes) de celle-ci, appartenant à la même génération.

lacunes. Le père est devenu véritablement le chef de la famille, quoiqu'il n'ait pas tout à dire et doive compter avec les possesseurs claniques, qui conservent leur rôle d'arbitres dans les conflits qui peuvent survenir. Personne ne conteste plus au chef de famille ses droits sur ses enfants, et en particulier pour ce qui est de l'éducation. On ne verrait plus à l'heure actuelle un chef clanique soustraire des enfants à l'autorité paternelle pour les livrer en esclavage. On voit au contraire chaque jour des chefs claniques racheter leurs sujets de l'esclavage en prenant à leur charge les frais du rachat. Les enfants croissent dans le milieu familial, s'associant aux travaux de leurs parents et logeant sous leur toit depuis que les habitations se sont transformées et comportent plusieurs locaux.

Seulement cette diminution des pouvoirs claniques au profit de l'autorité paternelle a eu ses *répercussions économiques*. Jadis le possesseur clanique était le gardien de l'épargne de ceux qui étaient soumis à son autorité. Dès qu'un enfant atteignait l'âge de gagner, il tombait sous l'obligation de remettre le produit intégral de son travail à son possesseur clanique, qui en était comme l'usufruitier. La femme mariée elle-même était soumise à cette loi et ne remettait rien à son conjoint. L'héritage ne passait ni aux enfants, ni au conjoint, ni aux frères et sœurs, mais intégralement au possesseur clanique du défunt. En contre-partie, ce dernier assumait l'obligation de subvenir aux besoins de ceux dont il avait la charge. Il assurait la subsistance à la veuve et à l'orphelin, libérait le condamné de la contrainte en payant ses dettes, amendes, frais de justice, soldait la dot des jeunes gens au moment du mariage. Ces prérogatives économiques ont en grande partie disparu au profit du chef de famille.

Mais les chefs claniques n'ont pas été dépouillés pour autant de leurs prérogatives arbitrales et ils savent en user en faveur de la paix et de la stabilité des familles. Seulement, cette responsabilité et les charges pécuniaires

qu'elle entraîne — amendes à payer au mari ou à l'épouse en réparation des torts constatés — ont poussé les possesseurs claniques à augmenter leurs exigences lors du mariage de leurs subordonnés. Le taux du cadeau qui leur est attribué par le jeune homme comme gage de l'alliance entre les clans dont les sujets vont s'unir s'est élevé depuis peu d'années d'une vingtaine de francs à deux à trois cents francs (*supra*, p. 36).

3. C'est un fait acquis que la recherche des avantages économiques n'est pas étrangère à l'attachement du noir à la *polygamie*. La possession de plusieurs épouses est aux yeux de la population un signe de puissance et de richesse. De fait, le polygame, en payant la dot de plusieurs épouses, a placé son capital à gros intérêt. Le coupeur de fruits, en particulier, se trouvant déchargé du portage, peut, grâce à ses épouses, doubler ou tripler sa production. Celui qui, fatigué de vivre avec telle de ses épouses, la cède à un compétiteur, le fait avec bénéfice.

La civilisation, qui a pris à tâche et inscrit à son programme l'« abandon progressif de la polygamie »⁽¹³⁾ et donné à ses représentants officiels la consigne de travailler dans ce sens et selon cet esprit⁽¹⁴⁾, aurait risqué de se heurter à l'incompréhension des natifs si elle avait attaqué de front cette institution très chère aux anciens. Aussi recourut-elle judicieusement à un biais pour opérer progressivement et sans heurt cette transformation des mœurs indispensable au progrès : d'une part, l'exemption de l'impôt de capitation, en faveur des unions monogamiques ayant résisté à l'épreuve du temps; d'autre part, un « impôt supplémentaire » frappant les polygames⁽¹⁵⁾.

(13) Loi du 18 octobre 1908, chap. II, art. 5.

(14) *Recueil à l'usage des fonctionnaires et agents du Service Territorial, au Congo belge. II* : Conditions morales.

(15) Discussion de l'article 2, 2^o, du projet de Décret sur l'Impôt indigène, 17 juillet 1914.

Par ce moyen, exempt de toute contrainte, le législateur « visait en réalité, sinon la suppression, du moins la réduction de la polygamie » ⁽¹⁶⁾.

Ces mesures, conjuguées avec les efforts de l'évangélisation, opérèrent d'abord une rapide ascension morale de la population musongu. Mais cette évolution morale se ralentit dans la suite, et nous assistons aujourd'hui à une régression.

Parmi les motifs de cette régression, retenons seulement ceux qui relèvent du point de vue *purement économique*, puisque tel est l'objet propre de cette étude. L'« impôt supplémentaire », qui constituait une charge notable pour le polygame de jadis, n'a pas évolué parallèlement à l'évolution économique du pays et se trouve aujourd'hui hors de proportion avec les avantages économiques procurés par les épouses. Vu la productivité actuelle du travail, même féminin, pour que le polygame se trouve placé, du point de vue économique, sur le pied d'égalité avec le monogame, l'impôt supplémentaire devrait être considérablement alourdi. Alors seulement il pourrait répondre au but civilisateur pour lequel il a été créé.

4. L'évolution économique est solidaire en quelque façon de l'ÉVOLUTION INTELLECTUELLE. N'est-ce pas cette dernière qui ouvre la voie aux carrières les plus lucratives : travaux spécialisés, carrières dites « libérales » ?

Chez les Basongu, l'évolution intellectuelle fut assez bien accueillie dès ses débuts : elle ne se heurta pas à la méfiance qui paralysa les débuts de l'évolution économique et de l'évolution politique. L'intelligence du Musongu, moins vive que celle de ses voisins bambala, est cependant plus profonde. Elle est plus capable de réflexion et d'effort soutenu. Aussi les écoles se sont mul-

⁽¹⁶⁾ Idem, 4.

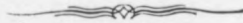
tipliées et ont prospéré sur son territoire. De leurs rangs sont déjà sortis chefs de secteurs, greffiers, secrétaires, infirmiers, instituteurs diplômés, élèves d'humanités classiques, à qui sont réservées les plus hautes situations que puisse occuper un natif dans les *domaines économique et social*.

L'évolution chez les Basongo n'est qu'à ses débuts. Une large perspective s'ouvre devant elle; elle ne s'arrêtera pas de si tôt.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
INTRODUCTION	3
LES BASONGO SUR LA LUNIUNGU ET LA GOBARI	5
PREMIÈRE PARTIE. — <i>Les éléments de l'évolution économique</i>	8
I. — L'exploitation des richesses naturelles	8
1. Richesses d'ordre minéral	8
Minéral de fer. Argile plastique.	
2. Richesses d'ordre végétal	9
Bois. Textiles. Caoutchouc. Palmier. Sol.	
3. Richesses naturelles appartenant au règne animal	11
Quel parti les Basongo surent-ils tirer de ces richesses ?	11
État actuel de l'exploitation de ces richesses	14
II. — La productivité du travail	17
1. Le rendement du travail des Basongo avant l'occupation européenne	17
Ferronnerie	17
Tissage	20
Poterie	22
Vannerie	23
2. Le rendement du travail des Basongo à l'heure actuelle.	24
Tissage	24
Ferronnerie	25
Poterie	27
Vannerie	27
Menuiserie	28
Couture	28
École d'artisanat	29
Exploitation du palmier	30
Travail d'usine	31
Travail spécialisé	31

	Pages
III. — Le régime des échanges jadis et aujourd'hui	32
1. Marchés	32
2. Instruments d'échange	33
3. Circulation monétaire actuelle	34
4. Le paiement de la dot jadis et aujourd'hui	35
 DEUXIÈME PARTIE. — <i>Les manifestations de la prospérité économique.</i>	 37
I. — L'augmentation du pouvoir d'achat de l'individu	37
1. Avant l'occupation européenne	37
2. Dans l'état actuel du développement économique	38
Budget familial d'un noir aisé	41
Budget familial d'un noir spécialisé moyen	43
Budget familial d'un noir non spécialisé, de la classe inférieure	45
II. — L'amélioration des conditions d'existence	51
1. L'habitation	51
2. Le mobilier	54
3. Le vêtement	56
4. L'alimentation	57
 CONCLUSIONS. — <i>Les Basongo en face de l'évolution civilisatrice</i>	 59
 CARTES :	
Carte politique et ethnographique.	
Carte économique : richesses naturelles.	
Carte du développement économique actuel.	



LA LUNIUNGU



Le cours de la Luniungu en amont de l'usine de Kizia.
(H.C.B.)



Le cours de la Luniungu en amont de l'usine de Kizia.
(H.C.B.)



Barrage de pêche sur la Luniungu.

LA GOBARI



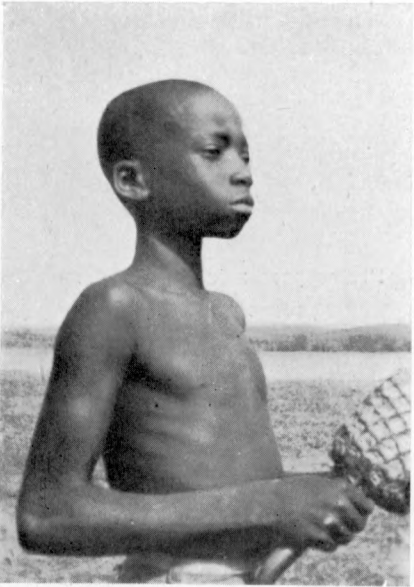
La Gobari à Putumbumba et l'huilerie H.C.B.



La Gobari en aval de Putumbungu.

← Pont sur la Gobari près de Loanda.

TYPES BASONGO



Caractères raciaux :

Stature moyenne : 164.

Dolichocéphalie moyenne : 74,77.

Nez fortement platyrrhinien : 98,65 (chez un certain nombre l'index atteint ou dépasse 112).

Prognathisme modéré.

Lèvres épaisses, modérément éverties.

Cheveux laineux, très rarement en touffes.

Teint brun.

PLAINES BASONGO



Plaine riche en « Mukwer »
Erithrophloeum africanum.



Plaine parsemée de « Moyer »
Hymenocardia acida.



Plaine boisée de « Mulol » *Annona Senegalensis*.

PLAINES BASONGO



Jeunes « Mubo »
Dialium Lacourtianum.



Plaines basongo aux confins de la région,
moins riches en essences



Type de plaines bambala, pauvres et arides,
dénuées d'essences ligneuses.

LE TRAVAIL DU FER



Forge musongo.



Dans la main droite du forgeron,
la masse servant de marteau.



Forge abandonnée.
On aperçoit encore à terre la pierre qui servait jadis d'enclume.

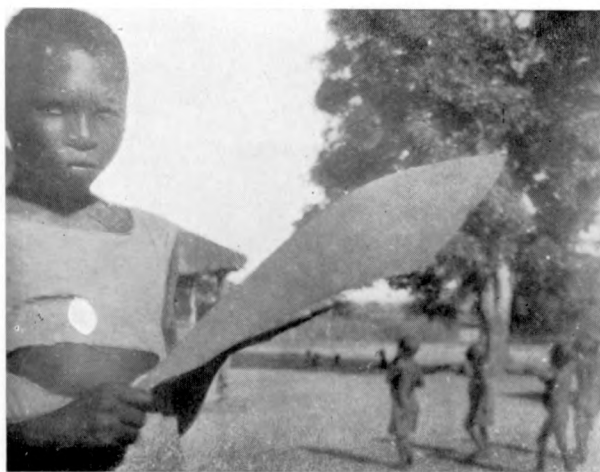
LE TRAVAIL DU FER



Soufflet de forge « Misesi ».



Soufflet de forge « Misesi » actionné par deux recouvrements de peau souple, traversés par des manches de bois.



Couteau forgé anciennement par les Basongo « Mbitch ».

LE TISSAGE



Palmier *Raphia*, *Raphia vinifera*.
Les branches dénudées montrent qu'elles ont été
dépouillées de leurs jeunes pousses.



Métier à tisser musongo.
1. Porteur de fils de chaîne,
« Nsùn ».
2. Écarteur de fils, « Ma-
sak » ou « Masèl ».
3. Navette, « Ngwensi ».
4. Porteur inférieur de fils
de chaîne, « Kuba ».



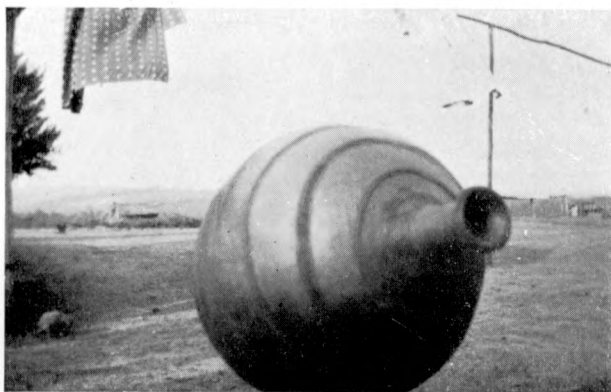
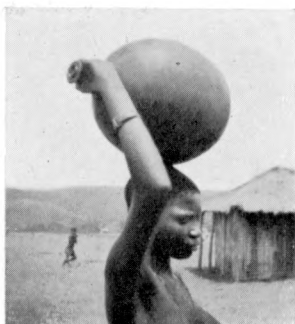
Le tisserand
présente de la main gauche
le « Masèle », écarteur de
fils; de la droite le « Ngwen-
si », navette.



« Kipusu Kabibie »,
tissu de raphia, jadis gros-
sier et roulé (présenté de
la main gauche), aujour-
d'hui élégant et fin (pré-
senté de la main droite).

POTERIE MUSONGO

Cruche sphérique « Bwo ».



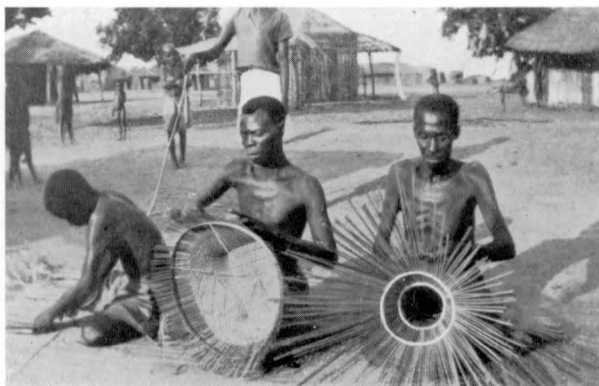
TRAVAUX DE VANNERIE



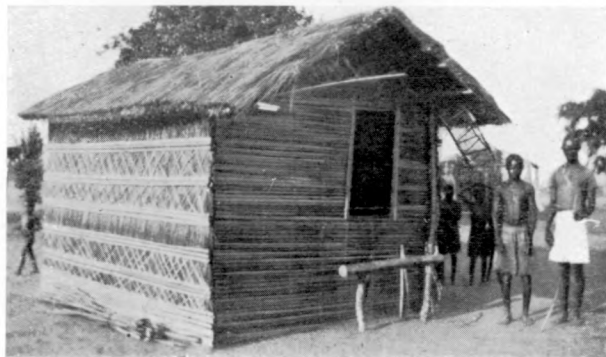
Nasses pour la pêche, « Mulong ».



Nasse de pêche, « Mulong ». Corbeille, « Kisiansi ».
Tamis à farine, « Muswàl ».



Confection de paniers « Kitung ».
Chaîne de lattes de palmier, trame transversale en
écorce de « Nkie » *Sarcophrynium baccatum*.



Habitations à parois de paille.

La paille, dressée verticalement contre un bâti de bois, est retenue à l'extérieur par des lattes horizontales, entre lesquelles sont introduites de petites lattes obliques dessinant des triangles ou des losanges.



Habitation à parois de « Mfung » *Sclerosperma Mansii*, protégées par un lattis.

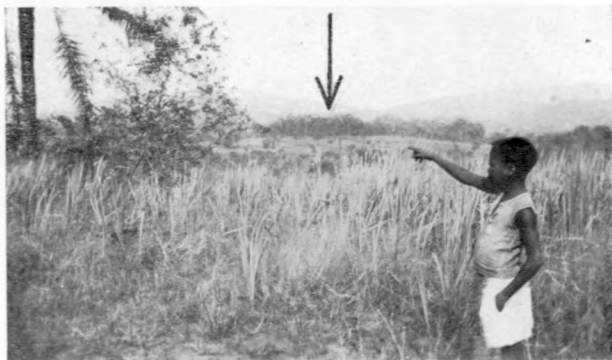


Habitations modernes en pisé, avec véranda.
Les maisons sont construites en deux lignes, séparées par une place rectangulaire, « Muwang ».



Premiers emplacements de villages choisis par les Basongo, au fond de vallées bien abritées.

(Emplacement indiqué par la flèche.)



Emplacement du premier village dans la région de la Gobari. L'enfant montre le « Yùm » de Kimbanda, sur la Bunda, monticule protégé par des collines. Sur l'emplacement du village disparu, de gros arbres ont poussé.



Type de village actuel, sain et ensoleillé.
(Muwanda-Koso, près de la Bunda.)



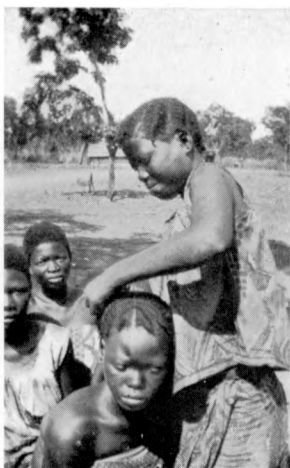
Malade du sommeil en dernière période.

LE VÊTEMENT

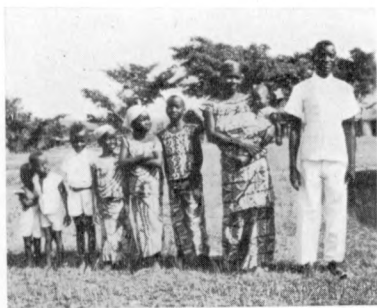


Le vêtement vers 1925.

Le badigeon de kaolin représentait alors la tenue de deuil.

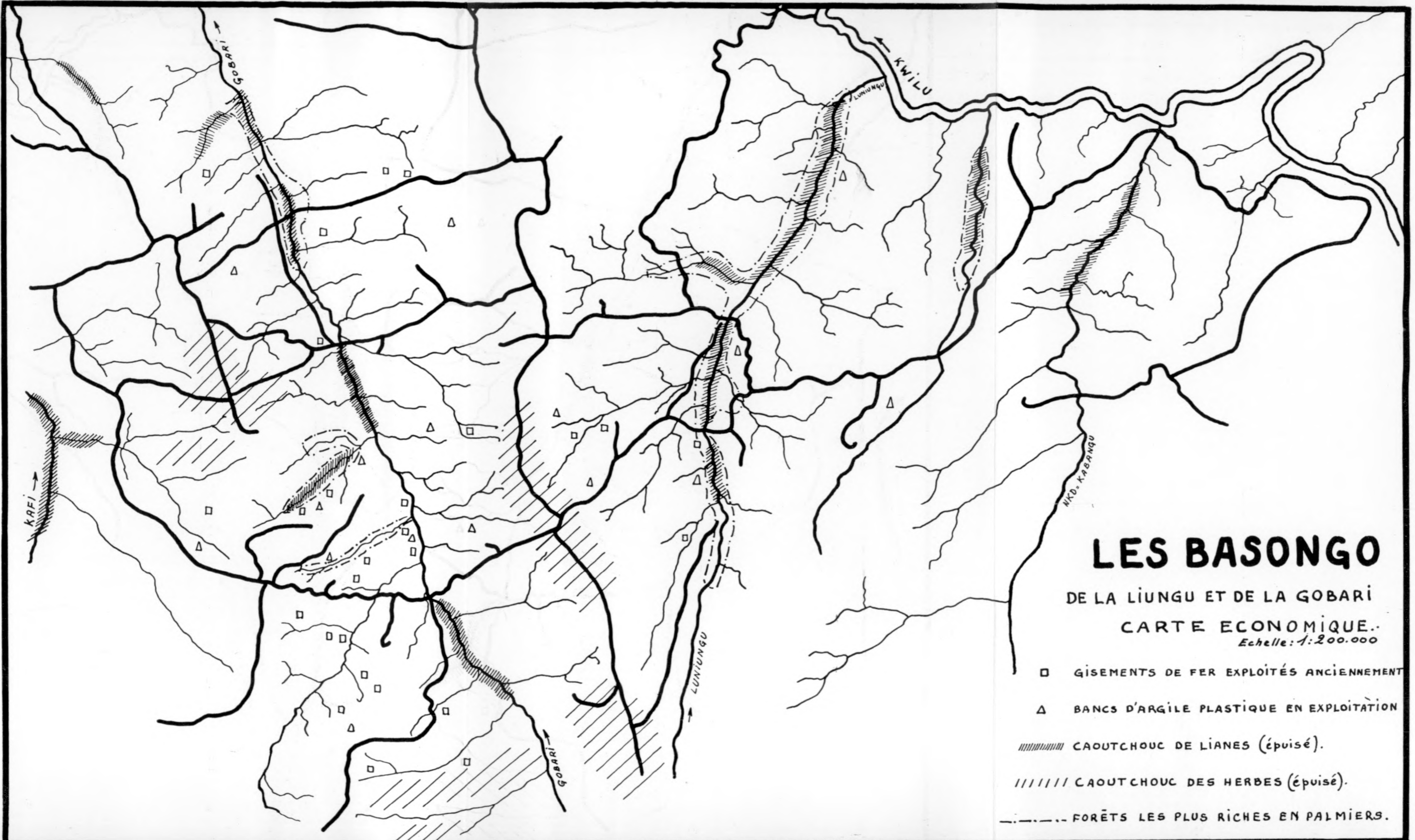


Le vêtement vers 1935.



Le vêtement « d'avant guerre ».

L'apogée du vêtement fut la période 1939-1940.



LES BASONGO

DE LA LIUNGU ET DE LA GOBARI

CARTE ECONOMIQUE.

Echelle: 1:200.000

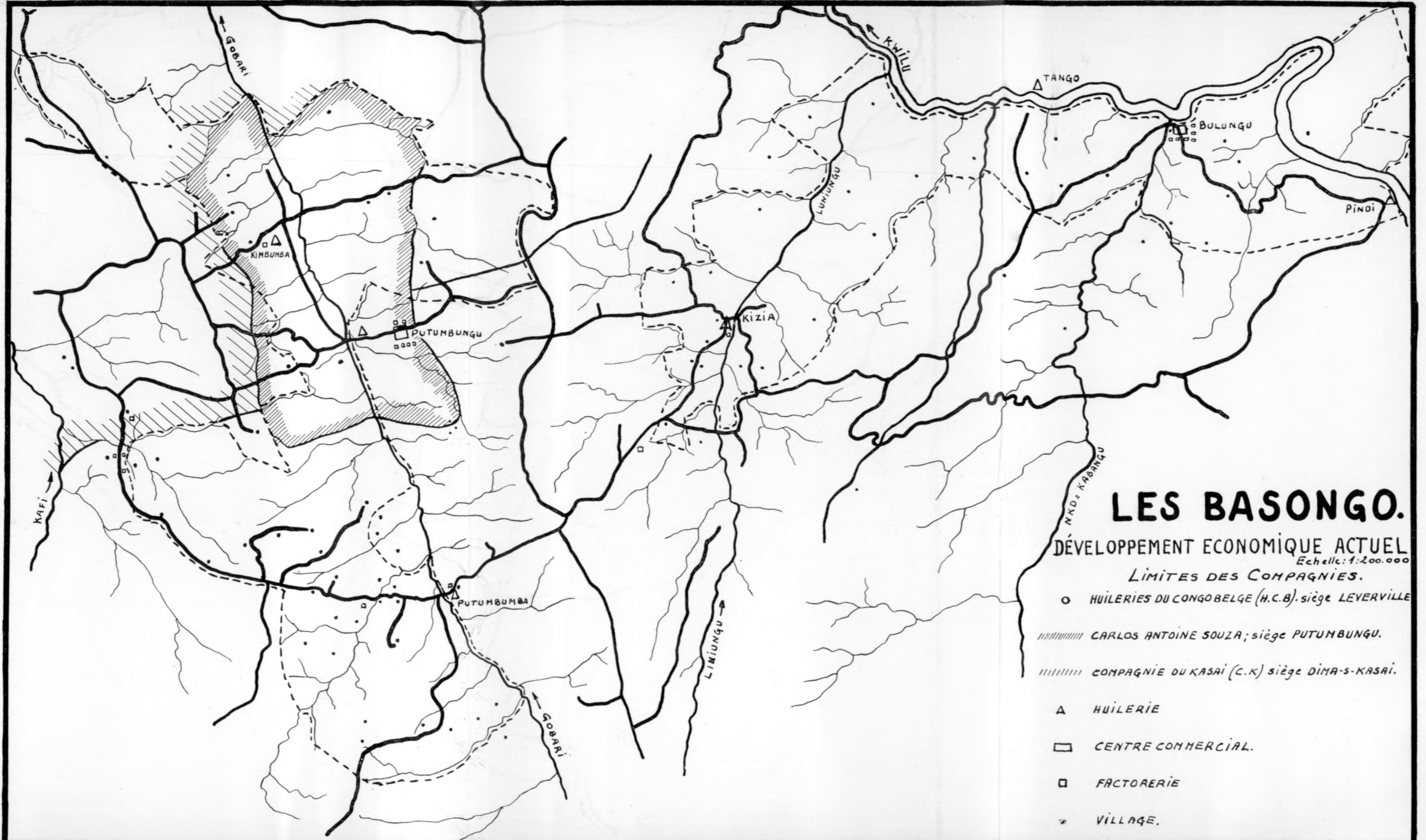
□ GISEMENTS DE FER EXPLOITÉS ANCIENNEMENT

△ BANCs D'ARGILE PLASTIQUE EN EXPLOITATION

//// CAOUTCHOUC DE LIANES (épuisé).

///// CAOUTCHOUC DES HERBES (épuisé).

- - - - - FORÊTS LES PLUS RICHES EN PALMIERS.



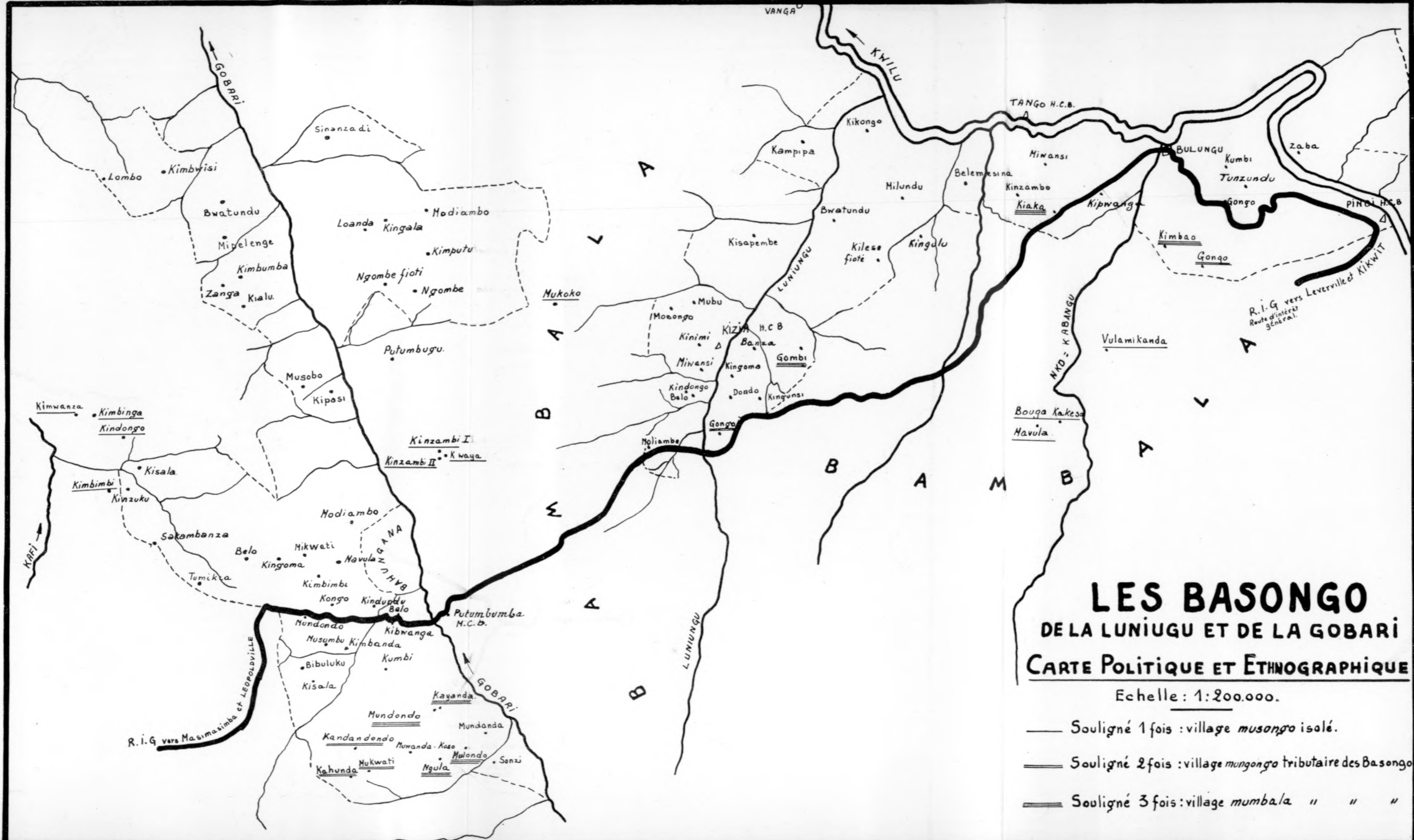
LES BASONGO.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ACTUEL
 Echelle: 1:200.000

LIMITES DES COMPAGNIES.

- HUILLERIES DU CONGOBELGE (H.C.B.) siège LEVERVILLE
- |||||| CARLOS ANTOINE SOUZA; siège PUTUMBUNGU.
- |||||| COMPAGNIE DU KASAI (C.K) siège DIMA-S-KASAI.

- △ HUILLERIE
- CENTRE COMMERCIAL.
- ◻ FACTORERIE
- VILLAGE.



LES BASONGO

DE LA LUNIUGU ET DE LA GOBARI

CARTE POLITIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE

Echelle : 1:200.000.

- Souigné 1 fois : village *musongo* isolé.
- == Souigné 2 fois : village *mungongo* tributaire des Basongo
- === Souigné 3 fois : village *mumbala* " " "

IMPRIMERIE MARCEL HAYEZ
Rue de Louvain, 112, Bruxelles
Dom. légal : av. de l'Horizon, 39

Printed in Belgium.